**Zeitschrift:** Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

**Herausgeber:** Union suisse des Caisses Raiffeisen

**Band:** 31 (1946)

**Heft:** 6-7

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

ST-GALL, Juin-Juillet 1946. No 6/7. 31me Année.

# Le Messager Raiffeisen

Organe de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen

**Paraissant chaque mois. — Abonnements obligatoires pour les Caisses affiliées (10 ex. par centaine de sociétaires) Fr. 2.—; abonnements facultatifs en sus Fr. 1.50. Abonnements privés Fr. 2.50**

Administration et Rédaction : Tél. 2.73.81
Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, St-Gall.

Impression : Tél. 2.83.90
A. Bovard-Giddey (M. Girod, successeur), Lausanne.

## Le 43me Congrès Raiffeisen suisse, 19-20 mai 1946, à Interlaken

*Par l'attrait qu'il opère et la puissance suggestive qu'il dispense, le congrès annuel de l'Union s'incorpore de plus en plus profondément dans la vie de mouvement Raiffeisen suisse.*

*Tenu dans une atmosphère de sérénité, de confiance et de ferveur patriotique ce 43me congrès auquel ont pris part 1400 délégués venus des 22 cantons a été non seulement un expressif reflet du travail accompli et des résultats obtenus durant l'année 1945 mais encore une véritable projection du dynamisme du raiffeisenisme suisse décidé à collaborer utilement a la grande reconstruction économique, sociale et spirituelle de l'après-guerre.*

### Interlaken reçoit ses hôtes

*Interlaken,* hier encore cœur de notre volonté de résistance nationale incarnée dans le grand quartier général de notre armée ;

*Interlaken,* aujourd'hui lieu de rassemblement de toutes les forces constructives unies par l'idéal Raiffeisen, en cette première année de paix !

Durant les cinq années de guerre, Interlaken a présenté le cachet d'une ville de garnison où les uniformes de tous grades se mélangeaient à la foule. La tourmente passée, Interlaken s'est empressée de redevenir ce qu'elle a toujours été, ce pourquoi elle vit, la ville par excellence de l'hôtellerie, du tourisme. Recevant les Raiffeisenistes suisses, c'était la première occasion qu'avaient les maîtres d'hôtel de céans de prouver la remise au point parfaite de leurs possibilités des grandes réceptions. Et on peut le déclarer en toute franchise, Interlaken a fait un chaleureux accueil à ses 1400 hôtes de 2 jours.

Dimanche matin déjà, les congressistes arrivent et prennent possession de leur domicile temporaire où ils se trouveront vite à l'aise. Par une première promenade d'orientation, ils ont tôt fait de prendre connaissance des lieux.

Mais c'est le site enchanteur dans un panorama de toute beauté qui attire spécialement les visiteurs. Unissant heureusement l'utile à l'agréable dans l'accomplissement de leur mission, nombreux sont donc les congressistes qui se muent en excursionistes en cette belle après-midi ensoleillée.

En ville, le flot des Raiffeisenistes continue à s'amplifier. Un chef de file a veillé méticuleusement à l'organisation matérielle du Congrès. Ce travail invisible, mais sensible et considérable a été allégé, il est vrai, par l'esprit de discipline intelligente et compréhensive des délégués qui se conforment aux instructions reçues. Et tous les actes du Congrès vont se dérouler sans à-coup, dans l'ordre prévu le plus parfait.

**Et l'on se met à l'ouvrage !**

Dès le début de l'après-midi du dimanche, les Conseils de l'Union tiennent leurs premières séances officielles à l'Hôtel « Victoria ». C'est l'ultime rapport au quartier général avant la grande revue.

A 16 heures, le Conseil d'administration de la *Coopérative de cautionnement* se réunit et à 17 heures s'ouvrent la 4e assemblée générale de ce jeune organisme dont les rapports ainsi que les débats qui en suivront la présentation vont montrer toute l'importance que prend le cautionnement collectif appelé à l'avenir à jouer un rôle toujours plus apprécié en lieu et place du cautionnement personnel bridé par les dispositions tracassières du nouveau droit.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette séance que nous relaterons en détail.

### La soirée de réception

Selon une louable tradition, le Congrès Raiffeisen s'ouvre par une soirée en commun qui mettra les participants dans une ambiance toute confédérale. Le spectacle se déroulera dans la spacieuse salle du « Kursaal » rénovée et agrandie.

Jusqu'à l'instant dispersée, la masse des congressistes prend un premier contact officiel. L'unité de conception des tâches, la défense d'intérêts identiques des classes rurales rapprochent intimement les esprits et les cœurs sous le signe de l'immense croix blanche sur champ de gueule qui drape tout le fond de la scène. Et l'on est heureux de se sentir citoyens de cette belle Suisse démocratique, toute reconnaissante d'avoir recouvré sans heurt son économie de

paix dans un monde qui panse ses plaies de la guerre.

Il est 20 heures. Les 1500 places sont occupées jusqu'à la dernière. La Suisse romande est représentée par plus de 300 délégués. Des figures connues se retrouvent et vivront d'inoubliables heures d'intimité dans une allégresse toute raiffeiseniste. De table en table les voix changent et l'on entend tous les dialectes du pays : ici la gravité de la langue d'outre-Sarine, là, la sonorité de celle des Romands et enfin, par-ci, par-là. le langage mélodieux des Tessinois et des Romanches. Voilà bien l'image de la Patrie !

Interlaken réserve ce soir une aimable réception à ses hôtes. Le programme de choix offert par ses sociétés, les productions variées, toutes d'un goût très élevé, satisfont les plus exigeants. Si les oreilles en sont charmées, les yeux et le cœur ont aussi leur grande part. C'est ainsi qu'on applaudit tour à tour le chœur mixte aux voix profondes et pures des oberlandaises, le ballet à l'allure si juvénile et rythmée d'un groupe d'enfants, puis les jodleurs aux chants caractéristiques du pays des hautes cimes. Les gymnastes dans leurs pyramides et plus encore dans leur jeu des drapeaux obtiennent un franc succès. On admire enfin les groupes à la grâce féminine en brillants costumes de bernoises dont les évolutions mettent bien en évidence toute la beauté des danses et des airs de chez nous. En intermède se produit également l'orchestre du « Kursaal » ; son « potpourri » sur des airs suisses fait vibrer la corde patriotique.

Bref, les orateurs qui vont égrener quelques fleurs de rhétorique, bénéficieront d'une atmosphère de fête.

*M. le directeur Heuberger* ouvre les feux en présentant les souhaits de bienvenue à toute l'assistance. Avec le brio coutumier qui sied en la circonstance, il s'adresse successivement et dans leur idiome particulier aux délégués des quatre régions linguistiques du pays. Il a des mots spécialement heureux pour les délégués romands:

Soyez les bienvenus, chers confédérés romands, à la soirée familière de notre 43me Congrès raiffeiseniste suisse. Après avoir surmonté toutes les difficultés d'une période de guerre, après avoir fidèlement rempli le devoir de braves soldats d'une armée du bien, il convient de nous réjouir du succès de nos efforts, du succès d'un travail mutualiste qui n'a jamais été aussi fécond que durant les années 1939-1945.

Après avoir passé les années difficiles, Interlaken voit aujourd'hui le premier grand Congrès d'après-guerre. Depuis notre première visite, ce centre touristique s'est vu environné d'un magnifique bouquet de Caisses Raiffeisen. Interlaken nous reçoit ce soir à bras ouverts et ses différentes sociétés nous exprimeront par leurs productions sa joie et sa gratitude. Nous l'en remercions de tout cœur.

Puissent les flots d'harmonie nous rapprocher, cimenter notre amitié. Puissent ces heures de délassement être une récompense bien méritée pour votre magnifique dévouement à la cause raiffeiseniste.

Puis M. Heuberger traduit les mêmes sentiments à la puissante phalange des délégués de la Suisse alémanique :

Miteidgenossen, wir grüssen Euch !
Bunt sind die Wiesen und Felder, mannigfaltig unsere Täler und Höhen, verschieden die Sprachen und Sitten,
einig aber unsere Herzen in der Begeisterung für das hohe von Nächstenliebe und Hilfsbereitschaft getragene Raiffeisenideal,
einig aber ebensosehr unsere Gefühle der Liebe und Treue zu unserer durch die Verschonung vom Weltkrieg aufs neue lieb und teuer gewordene Schweizerheimat.

M. Heuberger adresse son salut aux chers Confédérés du Tessin où le mouvement Raiffeisen vient de prendre racine :

Un saluto speciale a voi cari confederati d'oltre Gottardo.
Con cuore aperto vi porgiamo la mano d'amici confederali.
Contiamo sulla vostra fedeltà ai principi raiffeisenisti, contiamo sulla vostra perseverenza e sul vostro coraggio di vincere ogni difficoltà e la riuscita sarà assicurata.
Speriamo poter realizzare questo importante problema nello spirito di una collaborazione fraterna e di compiere così un dovere cristiano e patriottico.
Siate i benvenuti, cari amici ticinesi al nostro congresso,
in faccia alle magnifichi montagne bernesi !
La nostra viva simpatia è da voi, cari confederati d'oltre Gottardo.

Mais M. Heuberger a bien garde d'oublier les amis des vallées romanches :

Felicitaziuns sinceras per il stupent svilup de nies moviment ellas Vossas valladas duront igl onn vargau. Las contradas romontschas se distinguan actualmein tras la pli gronda activitad de fundaziun, aschia che gia 23 flurentas cassas fan honur al spert iniziativ dil pievel romontsch. Veramein : Ei catscha dis ella tiara dils Grischs!
Renconuschientscha a Vus tuts. mo specialmein al valerus pionier della Surselva, signur deputau Gieri Vincenz da Trun !

Les applaudissements prolongés prouvent à M. Heuberger qu'il a su toucher la corde sensible de toutes les délégations.

Au cours de la soirée, divers orateurs exprimeront encore, chacun dans sa langue et à sa manière, leur bonheur et leur enthousiasme de faire partie de la même famille. Comme il convient, c'est d'abord le président de la Fédération de l'Oberland bernois, *M. Müller,* qui apporte aux délégués le salut particulier et les souhaits de bienvenue des Raiffeisenistes bernois :

L'heure des délibérations approche

La variété de l'Oberland bernois, avec ses lacs, ses vallées et ses montagnes vous est connue. Mais l'activité de ses habitants est des plus diverses aussi : agriculture, élevage, artisanat, production de charbon et d'électricité, industrie hôtelière. Il n'est pas toujours aisé de concilier les intérêts des différentes classes. Mais sur le terrain du Raiffeisenisme, les Oberlandais sont tous des convaincus et unissent leurs efforts. Nous souhaitons que les journées d'aujourd'hui et de demain nous procurent la force dont nous avons besoin pour atteindre le but que nous nous sommes fixé : **fonder dans chaque commune une Caisse Raiffeisen.** C'est dans cet esprit que nous vous saluons et vous accueillons dans le salon de réception de l'Oberland bernois.

Dans une délicate adresse de gratitude, *M. le Dir. Heuberger* félicite au nom de l'Union suisse *M. le Dr Hans Flück,* député, fondateur de la première Caisse Raiffeisen oberlandaise et qui reçoit un superbe bouquet de fleurs des mains d'une gracieuse demoiselle.

Puis la voix officielle d'Interlaken se fait entendre. *M. Mühlemann,* président

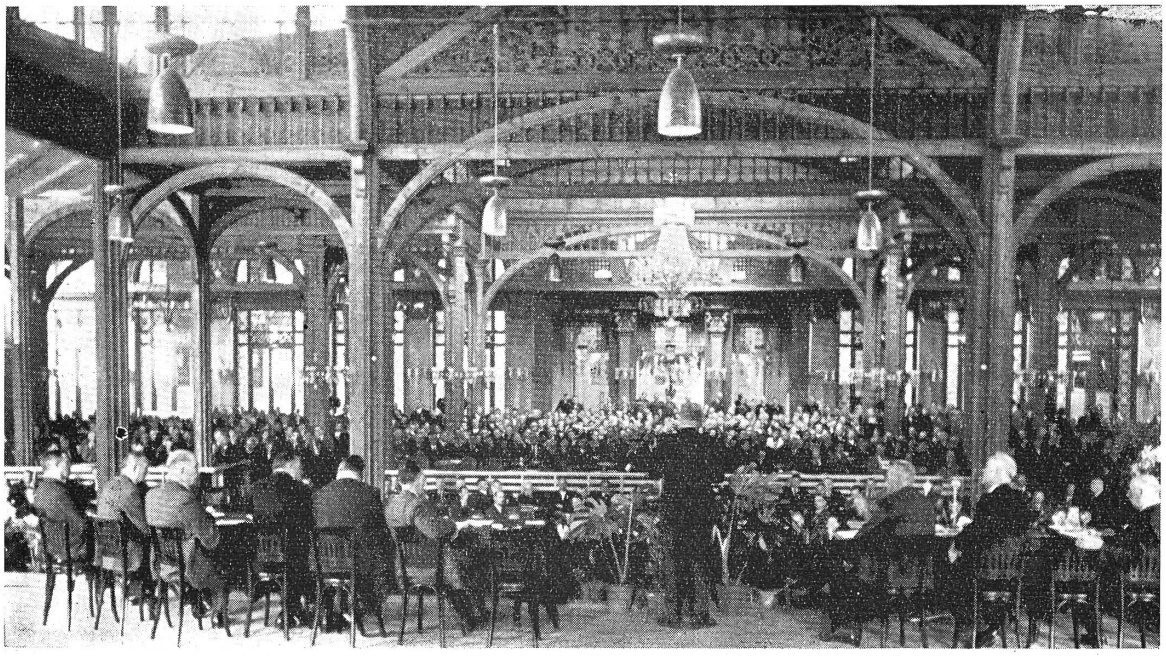

L'assemblée des délégués au Kursaal.

de la commune, apporte le salut de la ville qui est fière de recevoir pour la seconde fois déjà la sympathique cohorte des Raiffeisenistes suisses.

Et voici que la Suisse romande veut unir sa voix à l'harmonie des vœux et des compliments. Nul n'était mieux désigné pour le faire que *M. le député jurassien Michel,* président de la Caisse de Courtedoux et aujourd'hui président nouvellement nommé du Grand Conseil bernois. Nous extrayons quelques passages de son toast :

Le canton de Berne a l'insigne honneur, cette année, d'héberger la grande famille raiffeisen suisse.

Mais Berne n'est pas seulement le vieux canton, c'est aussi le Jura, terre romande, bien romande, notre beau Jura avec son passé glorieux et son histoire mouvementée, terre de luttes pour son existence matérielle, mais aussi pour son existence spirituelle et politique. Sur cette terre souvent pauvre, mais toujours très chère s'est épanouie la fleur raiffeiseniste, l'esprit d'entr'aide et de coopération qu'y a semée le méritant pionnier qu'est **M. l'abbé Montavon,** actuellement membre des Conseils de l'Union Suisse.

C'est au nom des Raiffeisenistes jurassiens que je salue les organes directeurs de notre Centrale et les délégués venus de la Suisse entière.

Mon message est aussi celui de la Suisse romande dont le véritable esprit suisse est le témoignage de sa fidélité à la Patrie commune. Le message Raiffeisen répond aux aspirations, à la conception de vie, aux besoins des Raiffeisenistes romands qui sont, au sein de la grande famille suisse, des Raiffeisenistes 100 %.

Complétant le concert des louanges et traduisant leur enthousiasme, *M. le Dr Riva* de Lugano se fait l'interprète chaleureux des Raiffeisenistes de langue italienne du Tessin et des Grisons, tandis que *M. Vincenz, député de Trun* (Grisons), parle au nom des populations de langue romanche qui trouvent dans le Raiffeisenisme une aide efficace et puissante contre la menace de disparition de leurs traditions régionales et termine par un vibrant « Viva la Grischa ! Viva la Svizzera ! »

Au terme de ces heures de saines joies, l'Hymne national est chanté à l'unisson des voix et dans la nuit, la foule lentement s'écoule...

* * *

## L'assemblée plénière des délégués de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Dès l'aube du lundi, un soleil radieux illumine le ciel d'un bleu d'azur sans tache et argente les sommets. La Jungfrau, à l'ordinaire si avare de sa beauté qu'elle drape souvent de brouillard, en est ce matin toute prodigue et déploie sa majesté dans la profonde échancrure creusée par la vallée de la Lutschine.

Il est 9 heures. Arborant fièrement leurs insignes, les délégués s'apprêtent à remplir leur devoir à la Landsgemeinde Raiffeisen, Leurs pas convergent lentement vers le « Kursaal ». A l'entrée, les formalités de contrôle sont vite liquidées et la masse des congressistes va derechef occuper toutes les places de la vaste salle aux verrières mobiles si grandes qu'on se croirait en plein air au milieu de la verdure et des fleurs.

De nombreux bouquets d'hortensias et de plantes vertes ornent le podium qui s'appuie sur un immense étendard rouge portant la croix blanche. Les deux Conseils et la Direction de l'Union y prennent place, entourant M. le conseiller d'Etat Dr Gafner, représentant du Gouvernement bernois et M. le professeur Dr Wahlen, conseiller aux Etats. A la table d'honneur sont placés les invités parmi lesquels un représentant de la Légation de Hollande et la Presse. Tous marquent l'intérêt qu'ils portent au mouvement Raiffeisen qui prend une extension toujours plus remarquable et remarquée dans le cadre de l'économie nationale.

La liste des présences indique que 465 Caisses sont représentées par 1374 délégués officiels.

Parmi les messages de sympathie qui reposent sur le bureau, nous glanons la dépêche du vaillant pionnier raiffeisenist fribourgeois, *M. le chanoine Victor Roemy :*

Nos félicitations à l'armée raiffeiseniste pour sa brillante campagne. Les remous d'après-guerre menacent le monde nouveau et exigent de nous union, lucidité, discipline et affrontement chrétien. Défendons la famille et la personne humaine. Que Dieu préserve nos institutions des empiètements d'Etat et qu'il les protège !

A 9 heures 30 précises, un piano aux puissants accords scande le Cantique suisse. Puis le président de l'Union, M. le conseiller national *Dr G. Eugster,* monte à la tribune et ouvre officiellement l'assemblée :

## Discours d'ouverture du Président de l'Union

Messieurs les délégués,

Messieurs les invités,

J'ai l'honneur de vous souhaiter une cordiale bienvenue à la 43me assemblée des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel, à Interlaken, aux pieds des alpes bernoises.

Nos assises annuelles ne se bornent pas à épuiser froidement l'ordre du jour statutaire. Elles sont encore des manifestations d'amitié confédérale, des fêtes patriotiques du meilleur aloi. Fidèle à cette belle tradition, je place également l'assemblée de ce jour sous le signe de l'allégresse et de la satisfaction.

Sous le signe de l'allégresse.

Laissons vibrer nos cœurs, donnons plein cours à l'enthousiasme que suscitent les beautés de notre chère patrie que nous avons contemplées au cours de notre voyage et dont nous jouissons tout particulièrement ici où les cimes aux neiges éternelles paraissent se contempler dans le miroir des lacs.

Exprimons sans réserve la joie que nous ressentons d'habiter notre maison helvétique si belle, si confortable. Joie, satisfaction aussi, car cette Maison helvétique, ne contribuons-nous pas à la conserver comme paysans, artisans, ouvriers, intellectuels. Joie, fierté aussi, en tant que raiffeisenistes, car notre mouvement n'est-il pas fondé sur la coopération, sur l'entr'aide comme l'est la Confédération.

Quel bonheur pour nous, après avoir échappé aux dangers de la guerre, de siéger en paix à l'ombre de nos montagnes protectrices. Nous ne déplorerons plus à l'avenir leur aridité, leur improductivité ou les dangers qu'elles présentent. Admirons-les, aimons-les sans réserve, comme les bastions inexpugnables de notre liberté et de notre indépendance.

Réjouissons-nous enfin des résultats du travail fidèlement accompli durant l'année. Les rapports que vous allez entendre vous exposeront l'étendue des succès obtenus et vous convaincront que notre mouvement n'a rien perdu de son actualité et de son dynamisme.

* * *

La guerre est terminée. La première année de paix a valu à notre commerce et à notre industrie un essor sans égal. Le peuple suisse a suffisamment de travail et il est relativement bien nourri. Quel contraste avec la situation affligeante au delà de nos frontières où la guerre n'a laissé que ruines et deuils et où la paix n'a apporté jusqu'ici que de nouvelles épreuves, le dénuement et la famine. Involontairement on se demande : avons-nous mérité un tel bonheur et les autres peuples ont-ils vraiment attiré sur eux par leur faute autant de misères et de peines ? Certes non ! Dieu, dans ses insondables desseins, en a disposé ainsi et a fait de nous des privilégiés du sort. Sachons nous en montrer reconnaissants en aidant nos pauvres voisins, sans distinction de peuples ou de races. Renonçons sans récriminer à une partie du nécessaire en faveur des peuples affamés.

Il est salutaire de consentir volontairement des sacrifices durant les années de prospérité déjà, car selon le rythme immuable de l'histoire, aux sept années grasses succèdent les années maigres. Malheur alors à ceux qui se seront bercés d'un sentiment de sécurité qui n'est pas de mise. Faisons preuve de sagesse et de prévoyance. Créons maintenant les œuvres sociales dont notre peuple aura besoin lorsque viendront les périodes de marasme et de crise. Durant la guerre il s'agissait de tenir. L'esprit communautaire était alors tout naturel. L'imminence du danger nous unissait, nous rendait solidaires les uns des autres. Faiblirons-nous maintenant que le danger s'est éloigné et que la vie est devenue facile ? Non. Nous saurons créer les institutions susceptibles de servir le bien commun, capables d'aider les faibles et ceux qui sans démériter tombent dans la misère.

La revision des articles économiques de la constitution fédérale tend à assurer à toutes les couches de notre population une part de notre revenu national. Le peuple suisse sera appelé à se prononcer à ce sujet dans le courant de cette année. Nous osons croire que les Raiffeisenistes ratifieront les nouvelles dispositions constitutionnelles qui sont en quelque sorte l'incarnation de notre idéal coopératif, de l'initiative individuelle, de l'effort personnel et de l'entr'aide dans tous les secteurs économiques.

Une autre œuvre sociale d'importance capitale sera également discutée cette année aux Chambres fédérales : l'assurance vieillesse et survivants, œuvre de brûlante actualité, à laquelle nous ne voulons pas nous soustraire. Nous sommes prêts à faire tous les sacrifices nécessaires à son financement, mais dans le ferme espoir que les populations rurales ne soient pas désavantagées par rapport à celles des villes. Dans cet ordre d'idée, nous considérons que la marge entre la rente à servir aux bénéficiaires des régions urbaines et celle prévue pour les populations des régions rurales ne devrait pas excéder un maximum de 20 %. On contribuerait ainsi d'une manière efficace à endiguer l'exode des populations campagnardes.

Nous sommes des adeptes fervents de cette œuvre, à condition également qu'elle n'annihile pas l'initiative privée, l'esprit d'épargne et de prévoyance populaire. Les assurances privées actuelles ainsi que les caisses de pension, fonds de prévoyance, etc., devront de ce fait y être encastrés. Seule une œuvre synthétisant équitablement les éléments de l'initiative privée et ceux de l'aide de l'Etat répondra à la véritable conception suisse.

Comme Raiffeisenistes, nous nous déclarons prêts à coopérer à la solution des problèmes sociaux de l'heure à la condition que soient maintenus en honneur les principes du droit à la propriété, de l'initiative privée, de l'entr'aide coopérative. Par dessus tout, nous voulons rester des personnalités, des citoyens avec un propre droit de disposition.

* * *

Notre mouvement a de nouveau enregistré un réjouissant développement durant l'année écoulée. Il ne donne aucun signe de faiblesse ou de vieillesse. Ses possibilités d'action restent illimitées. Nombre de communes rurales ou de vallées alpestres ne sont pas encore dotées de leur propre institution d'autofinancement. Tant que l'esprit de Raiffeisen restera vivant et juvénile, la volonté d'entr'aide portera toujours ses fruits. Ouvrir toujours plus nos âmes et nos cœurs à l'idéal de l'assistance mutuelle dans les bons et dans les mauvais jours restera toujours le but suprême de nos assemblées. Les associations comme les individus ont dans leur existence des jours de liesse. Ce ne sont pas les chants, la musique ou le décor qui font la valeur d'une assemblée, telle que la nôtre. C'est l'esprit qui l'anime, la compréhension intime qu'elle éveille chez chacun d'entre nous pour l'idéal auquel nous sommes acquis.

* * *

Je salue les délégués — plus de 1400 en nombre — et tout particulièrement les vétérans parmi lesquels se trouvent nos anciens membres des Conseils de l'Union, M. le **curé Scheffold,** Wil, et **M. Auguste Golay,** Molondin.

Il m'est agréable de signaler la présence au milieu de nous de plusieurs hôtes éminents.

J'ai l'insigne honneur de saluer tout d'abord **M. Gafner,** conseiller d'Etat, représentant officiel du Gouvernement du canton qui nous héberge.

Je salue ensuite **M. Mühlemann,** maire d'Interlaken, qui représente les autorités communales et le remercie vivement ainsi que toute la population locale du chaleureux accueil qu'ils ont réservé à nos délégués.

Je salue ensuite **M. Aebi,** vice-directeur de l'Union suisse des paysans et lui exprime toute notre reconnaissance pour la précieuse sympathie que nous témoignent les sphères dirigeantes de l'Union suisse des paysans.

Pour la première fois depuis longtemps, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous un hôte étranger, **M. le Dr Dekker,** attaché pour les questions agricoles à la Légation des Pays-Bas à Berne. Je salue spécialement en lui le représentant de cette Hollande aux 1300 Caisses Raiffeisen, de cette vaillante nation si cruellement éprouvée, à laquelle va toute notre sympathie.

Je salue enfin les représentants de la presse et les remercie de tout l'intérêt qu'ils portent à notre cause.

Se sont fait excuser et nous ont adressé leurs vœux :

M. P. Rossy, vice-président de la direction générale de la Banque nationale suisse.

M. le professeur Laur,

M. Liner, ancien président de l'Union,

M. Minger, ancien conseiller fédéral.

Je déclare ouverte la 43me assemblée des délégués de l'Union Raiffeisen suisse.

* * *

Puis le président se fait un honneur d'inviter *M. le conseiller d'Etat Gafner* à lui succéder à la tribune. Ce dernier prononce le discours suivant :

## Allocution de bienvenue du conseiller d'Etat Dr Gafner

Au nom du Gouvernement du canton de Berne, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à Interlaken. Je saisis cette occasion pour vous remercier publiquement de votre bienfaisante action de solidarité en faveur des petits et des faibles..

Ma première pensée en ce jour s'en va au vénéré curé Traber, le grand pionnier de votre mouvement. De quel idéalisme et de quelle foi devait-il être animé pour oser jeter à l'époque les fondements de cette œuvre aujourd'hui si prospère. Ses espérances n'ont pas été déçues.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de ce que vous ayez choisi Interlaken comme lieu de Congrès et nous vous en remercions. Le raiffeisenisme est d'ailleurs chez lui dans l'Oberland bernois. Après les Jurassiens de la partie romande du canton, ce sont les Oberlandais qui jetèrent la première semence raiffeiseniste en terre bernoise. Permettez-moi d'en nommer en passant les deux pionniers, M. le Dr Flück et mon ami le colonel Indermühle. Comme vous le savez, notre canton compte à ce jour 97 Caisses, dont 46 dans l'Oberland.

Nous sommes fiers d'être ainsi en second rang dans la statistique suisse.

Autrefois jeune étudiant, je vouais déjà une sincère admiration au raiffeisenisme. Reconnaissant aujourd'hui les mérites qu'il s'est acquis, je me réjouis de son épanouissement dans notre canton, et comme représentant du Gouvernement c'est pour moi un réel plaisir de participer à votre Landsgemeinde.

Ce qui plaît tout particulièrement dans vos organisations, c'est leur haute valeur éthique et sociale, leur esprit d'entr'aide, leur amour chrétien du prochain, leur caractère patriotique. Il n'est certes pas exagéré de dire que les raiffeisenistes forment une troupe de citoyens d'élite.

Les épis qui ornent votre blason sont l'expression des fruits de votre activité. La clé qui leur fait pendant n'est pas seulement l'insigne de la finance, c'est encore le symbole du foyer familial et du bonheur. Voilà les raisons pour lesquelles votre mouvement est si profondément ancré au sein des classes rurales du pays. Par vos institutions d'auto-financement, la population de nos campagnes a prouvé qu'elle est capable de résoudre elle-même la question de son épargne et de son crédit.

En cette heure où l'humanité comme oppressée par le souvenir d'ignobles souffrances est assoiffée de paix, j'émets le vœu que les grands et les puissants de ce monde soient épris de l'idéal raiffeisenisteSi cet esprit de concorde et de respect des valeurs de la personne était à la base de leurs actions et des plans qu'ils échafaudent, nous n'aurions plus à trembler pour l'avenir et les peuples pourraient bénéficier de la véritable joie de vivre.

Votre congrès réunit des raiffeisenistes venus des 22 cantons : c'est une Suisse en miniature, mais grande par l'esprit chrétien des principes qui sont à la base de la constitution, la coopération et l'aide mutuelle.

En œuvrant modestement comme raiffeisenistes, chacun dans votre sphère, vous servez efficacement le pays et vous pouvez en être fiers.

Que Dieu protège votre beau mouvement.

Le représentant du gouvernement bernois est frénétiquement applaudi et M. le président lui traduit les sentiments de gratitude de l'assemblée.

* * *

Après ce prélude, ou passe immédiatement à la liquidation de l'ordre du jour qui appelle :

**L'élection du Bureau de l'assemblée**

Conformément aux statuts, la présidence est assumée par *M. le Dr Eugster,* président de l'Union.

*M. J. Heuberger,* directeur, fonctionne comme traducteur.

MM. *Dr Arnold Edelmann* et *Géo Froidevaux,* du secrétariat de l'Union, tiennent le procès-verbal.

Sont ensuite proposés et élus par acclamation comme scrutateurs :

*M. le député Sylvain Michel,* président à Courtedoux (Berne),

*M. Louis Delaloye,* président à Saxon (Valais),

*M. le député Casutt,* président à Fellers (Grisons),

*M. Fr. Müller,* caissier à Unterlangenegg (Berne).

* * *

La parole est donnée à *M. le Directeur Jos. Stadelmann* qui prend place à la tribune pour la présentation des comptes et bilan 1945 et rapport sur l'activité de la Caisse centrale.

## Rapport sur l'activité de la Caisse centrale

Monsieur le président,
Messieurs les invités,
Messieurs et chers raiffeisenistes,

Durant les dernières années de guerre on craignait communément que la cessation des hostilités ne provoquât un chômage considérable. Cette crainte ne s'est pas réalisée pour notre pays. L'année 1945 s'est avérée au contraire particulièrement prospère pour notre économie nationale, tout spécialement dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat. L'agriculture seule a souffert en maints endroits du gel. Le fort degré d'occupation et les occasions de gain qui en sont résultées pour toutes les couches de la population se traduit dans la courbe ascendante des bilans bancaires. C'est à cette conjoncture favorable que les Caisses Raiffeisen sont également redevables de la nouvelle augmentation de 50 millions des dépôts confiés qu'elles ont enregistrée. Ne parvenant pas à investir immédiatement tous ces nouveaux importants capitaux, les Caisses en ont viré le 1/3 environ à la Caisse centrale. Notre bilan a progressé de ce fait de 189 à 208 millions de francs.

Depuis plus de 30 ans l'Union Raiffeisen suisse sert non seulement l'économie coopérative mais encore l'économie privée. Dans ce dernier secteur son activité est toutefois encore restreinte, puisque les dépôts directs du public ne se montent qu'à 18 millions alors que ceux des coopératives affiliées atteignent 180 millions. Les relations d'affaires avec la clientèle privée constituent néanmoins un facteur important du développement des prêts hypothécaires, opérations particulièrement intéressantes du point de vue de la sécurité et de la rentabilité.

* * *

Les principes de la solide politique de placement que nous observons constamment ne nous permettent que deux possibilités essentielles d'investir les nouveaux capitaux qui nous sont transmis :

1. les prêts hypothécaires,
2. les placements en titres et fonds publics.

**1. Les créances hypothécaires**

Bien qu'il soit excessivement difficile aujourd'hui d'obtenir de bons titres hypothécaires, nous sommes néanmoins parvenus, en dépit de l'âpre concurrence et en partie grâce à la collaboration appréciée de certaines Caisses, à effectuer pour 2.6 millions de nouveaux prêts. Notre portefeuille d'hypothèque dont le montant a atteint ainsi Fr. 46.1 millions contient essentiellement des créances gagées par des exploitations agricoles, par des immeubles affectés au petit artisanat et des maisons locatives, le tout réparti en Suisse entière. Nous donnons la préférence aux petites affaires et évitons toujours les gros engagements.

Nos prêts hypothécaires méritent à tous égards la qualification d'actifs de premier choix.

En 30 ans, nous n'avons pas subi pour mille francs de pertes avec nos débiteurs et depuis des années nous n'avons pour ainsi dire pas d'intérêts en souffrance en fin d'exercice.

Les créances hypothécaires sont aujourd'hui fort prisées non seulement par les banques et les sociétés d'assurance, mais encore par les particuliers qui, pour éviter les complications de l'impôt anticipé, recherchent ces placements et consentent souvent pour les obtenir des conditions plus avantageuses que celles que peuvent offrir les établissements de crédit. Par la sécurité et la rentabilité qu'elles offrent, les créances hypothécaires constituent des placements particulièrement intéressants, et en dépit du gros travail de détail que nécessite ce genre d'opérations, nous continuerons à lui vouer toute notre attention.

**2. Les titres et fonds publics**

Par la force des choses, ce portefeuille constituera toujours l'actif le plus important de notre centrale de virement. Cela non seulement parce que le maintien constant d'une bonne capacité de paiement exige de semblables importants investissements, mais encore parce qu'il est pratiquement impossible de faire fructifier autrement à taux quelque peu rémunérateur, les nouveaux capitaux qui nous sont transmis. Ensuite de nouveaux achats et de souscriptions pour un montant de 23 millions de francs, les valeurs actuellement en portefeuille atteignent 120 millions de francs, capital le plus considérable que nous n'ayons jamais détenu. Cette importante proportion d'actifs effectivement liquides, que bien peu de banques sont à même de justifier, crée une capacité de paiement qui permet à l'Union et aux Caisses affiliées, quoiqu'il advienne, de faire face à leurs engagements et d'affronter en toute quiétude les échéances dans les bons et les mauvais jours.

Plus de la moitié du portefeuille, soit 61 ½ millions, sont constitués par des fonds publics fédéraux communément qualifiés de papiers-valeurs standard. Afin d'éliminer les gros risques de cours, nous avons fait inscrire la plus grande partie des valeurs à long terme au livre de la dette de la Confédération, 40 millions sont placés en obligations de caisse des banques cantonales, 6 millions en titres d'emprunt des cantons, des villes et en lettres de gage, le reste de 12 millions étant répartis en obligations de différents établissements bancaires, crédits fonciers et grandes banques, cela en observant les règles d'une bonne technique commerciale et bancaire et en visant à une répartition judicieuse quant à la qualité et quant au volume.

Tous les placements sujets à des aléas particuliers sont strictement exclus et pour écarter les dommages pouvant résulter des fluctuations de cours, la préférence est donnée aux titres à court et moyen termes.

Ce beau côté de la médaille a son revers. Ces actifs sûrs et liquides ne procurent qu'un rendement minime dont la moyenne n'a été l'an dernier que de 2.85 %, alors que les placements à terme des Caisses affiliées de 127 millions, qui constituent la contre partie au passif du bilan, ont bénéficié d'un taux moyen de 2.75 %. Cette marge de gain de 1 o/oo étant insuffisante pour couvrir les frais généraux qui se montent à 3 o/oo, une égalisation a dû être cherchée dans les conditions appliquées aux comptes ordinaires à vue.

En conclusion de ce qui précède, je puis déclarer :

1. que nos actifs sont composés exclusivement de valeurs indigènes de bon aloi ; nous n'avons aucun engagement à l'étranger, ni valeurs industrielles,

2. que nous n'avons subi aucune perte avec nos débiteurs, comme c'est le cas du reste depuis des années,
3. que la liquidité est excellente, notre portefeuille de fonds publics offrant en tout temps de larges possibilités de réalisation.

Un mot encore au sujet du **compte de profits et pertes.**

Conséquence logique de l'extension constante de l'Union en largeur et en profondeur, l'effectif des fonctionnaires et employés de l'Union doit être successivement accru. De ce fait et ensuite des différentes prestations sociales et des augmentations de salaires qu'appelle le renchérissement de la vie, les charges de l'Union au titre des appointements du personnel se font plus importantes. Notre ligne de conduite reste toujours de n'engager qu'un personnel limité mais par contre bien qualifié.

Indépendamment des prestations au personnel, les charges résultant des autres frais généraux et tout particulièrement des impôts deviennent également toujours plus lourdes. Néanmoins, grâce à une stricte économie, nos frais généraux totaux ne font que le 0,35 % de la somme du bilan, c'est-à-dire le tiers seulement de la moyenne statistique des banques suisses.

**Les charges fiscales sont très lourdes pour notre Caisse centrale !** Les impôts de tous genres que nous avons dû payer en 1945 se montent à la somme considérable de Fr. 420,000.—, ce qui représente près du 50 % de nos dépenses pour le personnel. Appliquant la loi du moindre effort et de la facilité, l'Etat a de plus en plus la tendance à surimposer les banques et les sociétés pour alléger les charges des petits contribuables. Les charges fiscales toujours plus exorbitantes compromettent littéralement l'existence des établissements de crédit privés qui ne peuvent pas, comme cela est possible dans les autres secteurs de l'économie, les compenser par une majoration des prix de vente. Les instituts d'épargne et de crédit indépendants voient de plus en plus leur capacité de concurrence diminuée et leur activité handicapée par rapport aux établissements d'Etat ou semi-officiels et en particulier au puissant groupe des banques cantonales qui bénéficient de privilèges fiscaux importants. Toute nouvelle augmentation des charges fiscales serait insupportable pour les instituts bancaires indépendants et nuirait gravement au maintien d'une économie privée saine et féconde.

L'**excédent de l'exercice** est de Fr. 512,301.—. Par rapport au bilan qui excède Fr. 200 millions et au chiffre d'affaires de plus de 900 millions, il doit être considéré comme fort modeste. Procurer l'indépendance, la sécurité, éviter tout risque, offrir de gros avantages matériels aux Caisses, payer des impôts exorbitants et en plus de cela encore réaliser d'importants bénéfices constitue un tour de force que la direction de la Caisse centrale, malgré toute sa bonne volonté, ne peut pas accomplir.

Il est possible d'attribuer de nouveau un intérêt de 4 % aux parts sociales et de verser Fr. 250,000.— aux **réserves** qui atteindront ainsi Fr. 2.35 millions de francs. Nous tendons à alimenter le plus possible les réserves mais, encore une fois, nos efforts dans ce but se voient malheureusement sabotés par le fisc.

* * *

Notre Caisse centrale a favorisé autrefois le développement des Caisses comme bailleuse de crédit. Elle les facilite aujourd'hui en acceptant en gérance leur surplus de capitaux. Vu la constellation actuelle du marché de l'argent, il est certain que les possibilités de réception de l'épargne locale, voire même d'existence de la plupart des Caisses seraient des plus précaires si l'Union n'acceptait pas sans restriction et à intérêt leurs capitaux au chômage.

Notre Caisse centrale n'est pas riche puisque ses réserves ne forment que le 1 ½ % de la somme de son bilan. Mais elle est de constitution robuste et saine. Elle est un appui précieux pour les Caisses affiliées auxquelles elle procure des avantages matériels qui peuvent être évalués annuellement à plus d'un million de francs.

Tout comme les Caisses locales, notre Centrale est fondée sur la confiance réciproque, facteur vital de la coopération.

Je remercie chaleureusement les Caisses affiliées de la confiance qu'elles nous ont témoignée au cours de l'exercice qui vient de prendre fin, tout comme je remercie le personnel pour sa fidèle collaboration et son excellent travail.

Cette confiance dont vous nous honorez, nous nous efforcerons de la mériter toujours pleinement :

— en faisant fructifier judicieusement les capitaux que vous nous transmettez,
— en augmentant toujours les services que nous pouvons vous rendre,
— en faisant de la Caisse centrale l'inexpugnable bastion de l'indépendance et de la sécurité du raiffeisenisme suisse.

* * *

A M. Stadelmann succède *M. le Directeur Heuberger* de l'Office fiduciaire et de revision de l'Union qui présente son rapport.

## Rapport sur la situation des Caisses affiliées

Monsieur le président,
Messieurs les invités,
Messieurs les délégués,

Les résultats individuels de l'activité des Caisses locales ont été présentés lors des assemblées générales qui se sont tenues au cours des trois derniers mois dans les 800 communes qui ont déjà le privilège de posséder une semblable institution d'auto-financement rural. Ces marquantes manifestations locales ont fourni l'occasion à des dizaines de milliers de raiffeisenistes de se réjouir des succès de leur action coopérative, de témoigner à nouveau leur volonté d'effort peronnnel et d'entr'aide, leur foi confiante en l'avenir de leur cause.

Après le dépouillement des comptes annuels qui ont été livrés à l'Union avec la coutumière promptitude, nous avons le plaisir aujourd'hui de proclamer devant vous les résultats globaux. Si les opérations que traitent les Caisses sont relativement modestes considérées une à une, elles sont nombreuses et s'expriment dans l'ensemble par des sommes considérables.

33 nouvelles Caisses — un chiffre record — se sont encore constituées dans 12 cantons différents. A fin 1945, l'Union groupait ainsi 805 Caisses coopératives d'épargne et de crédit Raiffeisen. 505 d'entre elles se trouvent en Suisse alémanique,, 272 en Suisse romande, 9 au Tessin et 23 en Suisse romanche. 25 fondations étant encore intervenues dès le 1er janvier, **l'Union compte déjà aujourd'hui 830 Caisses disséminées sur le territoire des 22 cantons.** A quoi attribuer cette extraordinaire germination de nouvelles Caisses ? A la volonté actuelle prononcée de la population rurale de prendre toujours plus énergiquement en mains la défense de ses intérêts et de son autonomie — au développement de l'esprit communautaire dans nos villages — et non en dernier lieu aussi à la force attractive et entraînante qui émane des 800 prospères Caisses actuelles.

**L'effectif des sociétaires** a augmenté de 3500 unités et atteint ainsi 79.000.

La somme globale des **bilans des Caisses** — critérium principal du développement — accuse une progression effective de 52 millions soit de 8 % et totalise ainsi 711 millions de francs. Les dépôts d'épargne ont augmenté de 36 millions et passé à 327 millions répartis sur 310.000 livrets (19.000 de plus que l'année précédente). Les charges fiscales et sociales marquent toujours plus de leur empreinte le compte de profits et pertes et les frais généraux atteignent actuellement le 0.42 % de la somme du bilan ; grâce à la modicité des frais d'administration l'excédent de l'exercice a néanmoins été de 2.3 millions de francs. Ce bénéfice net a porté les réserves à 26 millions, ce qui représente près de 4 % des fonds des tiers, proportion que peu d'instituts de la branche bancaire justifient à un semblable degré. Le chiffre d'affaires a progressé de 200 millons ; il a atteint 1.4 milliard en un million 100 mille opérations.

Comme les années précédentes déjà, les Caisses ne sont parvenues à investir sur place qu'un peu plus de 60 % des nouveaux capitaux qui leur ont été confiés. Le reste de 40 % a été placé à la Caisse centrale. En recueillant ainsi sans restriction et à taux rémunérateur les importantes disponibilités, l'Union rend d'inestimables services aux Caisses affiliées. Sans cet appui précieux nombre de Caisses ne pourraient pas nouer les deux bouts. Comme les besoins en crédit d'exploitation n'absorbent en moyenne que le 10 % des dépôts confiés, la reprise de créances hypothécaires constitue l'unique moyen dont disposent les Caisses de faire fructifier au village l'épargne du village. En dépit de l'âpre concurrence qui sévit actuellement elles ont traité encore pour 27 millions d'opérations de ce genre et le portefeuille de créances hypothécaires figure au bilan par Fr. 400 millions représentés par des placements de bon aloi gagés par des exploitations agricoles ou petites entreprises artisanales rurales.

La capacité de paiement des Caisses, qui découle des encaisses de 9 millions et des avoirs à la Caisse centrale de 180 millions, est excellente à tous égards. Jamais encore les Caisses Raiffeisen n'ont connu un degré de liquidité aussi considérable.

* * *

Pour la première fois depuis 1939 il nous a été de nouveau possible en 1945 de soumettre toutes les Caisses à la revision ordinaire s'effectuant toujours à l'improviste. Ces revisions ont permis de constater que les Caisses sont en grande partie en voie de remarquable développement. **Les bilans sont sains, la liquidité est excellente, la gérance des prêts et crédits s'effectue avec compétence et prudence et le service de l'intérêt et de l'amortissement des dettes s'améliore constamment.** La solide situation interne des Caisses est illustrée par le fait que sur un capital prêté de plus de 600 millions de francs, il n'y a eu que 3 pertes pour un montant global de Fr. 7150.—.

Certes, nos revisions sont sévères, spécialement en ce qui concerne l'ordre, la discipline et la fidélité aux principes fondamentaux du système.. Il arrive parfois qu'un caissier ou un comité non averti trouve trop incisives nos méthodes de contrôle et trop intransigeantes nos revendications. La grosse majorité des organes dirigeants admet cependant loyalement la nécessité d'une

revision professionnelle approfondie et rigoureusement objective et nous sait gré de l'exécuter consciencieusement. Ces organes responsables savent que les Caisses Raiffeisen ne jouissent de la confiance générale et ne peuvent exercer fructueusement leur activité que dans le cadre d'une union fiduciaire consciente de ses devoirs, qui veille jalousement lors des revisions à la bonne organisation technique, à une administration adéquate, et qui par dessus tout s'applique à maintenir pur et toujours vivant au sein du mouvement le véritable esprit de Raiffeisen. En 46 ans d'activité jamais encore une Caisse affiliée à notre organisation n'a enregistré de défaillance, fait perdre un déposant ou dû recourir à la garantie suprême de la responsabilité solidaire. Ce titre de noblesse du raiffeisenisme, seule une revision indépendante sérieuse et responsable est capable de le maintenir sans tache à l'avenir encore.

* * *

Les Caisses ont satisfait cette année encore avec aisance aux prestations toujours plus étendues et compliquées qui découlent présentement des lois générales et des dispositions fiscales. Elles y sont parvenues grâce au service spécial de documentation et aux directives de l'Union. Elles y sont parvenues surtout grâce à la conscience, à l'abnégation, au dévouement sans borne, à la **bonne volonté** que les dirigeants apportent à l'accomplissement de leurs multiples tâches. C'est à cette bonne volonté, émanation d'un remarquable esprit d'altruisme, de dévouement pour le bien commun, que les Caisses Raiffeisen doivent d'avoir si admirablement résisté durant la pénible période de guerre. Un des grands mérites du Raiffeisenisme est de découvrir et de mettre en valeur ces trésors « d'énergie atomique » que recèle notre population rurale.

Les dépenses occasionnées par les revisions, le service de renseignement, la propagande, la défense générale des intérêts des Caisses, se sont montées en 1945 à Fr. 285,000.—. Les Caisses n'ont toutefois été débitées au titre d'émolument de revision que du 31 % soit Fr. 88,000.—, le reste de 69 % ou Fr. 197,000.— ayant été supporté par la Caisse centrale.

Il convient de relater encore ici que les différentes institutions spéciales de l'Union au service exclusif des Caisses affiliées, tels que le service de fournitures, la presse de l'Union, la Coopérative de cautionnement, etc., ont bien travaillé en intensifiant toujours leur activité.

* * *

Cette revue annuelle serait incomplète si nous n'établissions pas encore le **bilan général de l'action du mouvement.** C'est à ses fruits qu'on considère un arbre ; c'est à ses réalisations qu'on juge la raison d'être et la valeur d'une organisation.

Les réalisations du mouvement raiffeisenisteste ? C'est d'avoir stimulé partout le travail, l'esprit d'initiative, encouragé l'économie et la prévoyance, ces vertus que d'aucuns considèrent comme surannées mais que nous jugeons, nous, plus nécessaires que jamais. C'est d'avoir gagné à la cause de l'épargne des milliers de gens, récupéré des millions de capitaux qui seraient restés thésaurisés, sans profit pour l'économie nationale. Par là, et en permettant à la population rurale de traiter sur place, sans frais ni perte de temps et à des conditions particulièrement favorables ses opérations d'épargne et de crédit, les Caisses Raiffeisen ont procuré des avantages concrets de l'ordre de deux millions de francs au moins. Et si l'on prend encore en considération les bénéfices de 2,3 millions constituant le produit du travail des Caisses, les gains bienvenus de 1,2 million procurés aux caissiers, c'est 5 ½ millions de francs dont a directement bénéficié la population rurale, les classes moyennes et la classe ouvrière. Et à cela viennent s'ajouter encore les bénéfices abstraits découlant de la fonction de régulateur des taux et de l'action sociale et morale des Caisses, bénéfices qui ne peuvent être exprimés en chiffres, mais qui n'en sont pas moins considérables. En encourageant la sobriété, l'économie et l'épargne, en développant le sens de la responsabilité, en mettant en valeur la personnalité, en coordonnant les forces vives, en stimulant l'essor de la communauté villageoise, cellule d'une nation saine et forte, les Caisses Raiffeisen accomplissent une action civique dont les fruits sont en bénédiction pour le peuple et le pays.

* * *

Une année particulièrement fructueuse est derrière nous. Il nous a été donné de pouvoir servir utilement nos concitoyens, d'aider les populations honnêtes et laborieuses de nos campagnes. Ces dernières ont prouvé une fois de plus qu'elles étaient absolument capables de gérer et de contrôler elles-mêmes leur épargne et leur crédit.

Sain, fort, indépendant, le mouvement Raiffeisen regarde avec confiance vers l'avenir. Il a surmonté avec succès les dures années de guerre ; il surmontera certainement aussi avec non moins de succès les périodes de crise dont l'économie future ne sera pas exempte, les années maigres succédant toujours infailliblement aux années grasses.

L'idée coopérative a actuellement le vent en poupe. Nous voulons hisser toujours plus haut sa voile, la déployer pleinement sans autre intention que celle d'améliorer les conditions d'existence matérielle et morale du petit, avant tout du travailleur de la terre. Etre coopérateur, c'est pour nous servir notre prochain, remplir notre devoir de chrétien. La compréhension mutuelle base de la paix sociale est la grande revendication de l'heure présente. L'idée coopérative, l'idée raiffeisen est de ce fait plus actuelle que jamais.

Etre coopérateur, être raiffeisenisteste, ce n'est pas prétendre à la vie facile, à l'aide constante de l'Etat, c'est au contraire être un lutteur animé de l'esprit de renoncement, de sacrifice sur l'autel de la communauté, animé de la volonté de l'effort personnel, effort maximum des forces physiques et spirituelles au service du bien commun.

Un mot de remerciement encore. Nous rendons grâces à Dieu de sa clémente protection. Notre vive gratitude va à vous tous, à notre personnel, à tous ceux dont le travail a permis les résultats obtenus. Notre mouvement n'est pas l'œuvre d'un seul homme. Il est le produit d'un immense effort collectif, d'une large et agissante collaboration de citoyens de langues, de confessions, de conceptions politiques, de conditions sociales différentes ; il est le fruit d'une collaboration laborieuse sous le signe de Raiffeisen, sous le signe de la croix blanche sur fond rouge.

Et en hommage à l'éminent protagoniste et ami de la cause Raiffeisen que nous avons eu la douleur de perdre l'an dernier, le conseiller d'Etat Anken de Genève, je termine par les paroles qu'il a prononcées dans une occasion semblable :

«Chers amis raiffeisenistes,
«Merci de votre exemple,
«Merci de votre activité encore trop restreinte,
«Redoublez de courage, l'avenir est à vous,
«parce que vous poursuivez une œuvre ca-
«pitale, saine et féconde.»

* * *

## Un hommage bien mérité

L'Union n'est pas ingrate. Elle tient à relever les mérites de ses fidèles serviteurs. En intermède, le président, Dr Eugster adresse un délicat hommage de reconnaissance au pionnier raiffeisenisteste du Valais romand,

*M. Adrien Puippe de Sierre.*

pour ses 25 ans d'activité au sein des organes de l'Union. Il montre en cet apôtre de la cause l'exemple du dévouement et de l'esprit de sacrifice en même temps que des initiatives courageuses et salue en lui *un éminent bienfaiteur de sa chère patrie valaisanne.*

Et M. Puippe, tout confus dans sa modestie vraiment Raiffeisen, reçoit, aux applaudissements de l'assemblée, une splendide gerbe de fleurs aux couleurs valaisannes des gracieuses mains d'une aimable demoiselle au costume d'authentique bernoise.

M. Puippe, auquel l'assemblée vient de rendre hommage. Au second plan, M. le dir. Heuberger.

* * *

Et l'ordre du jour se poursuit. Le rapport du Conseil de surveillance est présenté en allemand par *M. le conseiller national A. Müller,* président, et en français par *M. l'abbé Montavon,* membre du Conseil de surveillance.

# Rapport du Conseil de Surveillance sur l'exercice 1945

Monsieur le président,

Messieurs les invités,

Messieurs et chers raiffeisenistes,

1945 revêtira une importance historique dans l'histoire universelle comme année de la fin de la seconde guerre mondiale et comme année de l'énergie atomique. Dans les annales de notre Union, 1945 marquera une étape importante de développement et de consolidation interne. La nouvelle augmentation de 18.6 millions portant la somme du bilan à 208.28 millions de francs est une manifestation de l'activité intense de notre Caisse centrale comme aussi l'expression de la confiance dont elle est l'objet. Plus du 90 % de la progression du bilan résulte des placements des Caisses affiliées.

Le Conseil de surveillance a accompli en diverses séances de plusieurs jours, conjointement avec la S.A. Fiduciaire et de revision REVISA, les tâches qui lui incombent comme organe de contrôle et de surveillance. Le développement constant du bilan et des affaires exige de nous un travail toujours plus astreignant. L'Administration nous a facilité l'accomplissement de notre mission en nous donnant tous les renseignements utiles et en nous présentant des inventaires et des tableaux spécifiques clairs et précis. **Nous pouvons déclarer que le bilan et le compte de profits et pertes sont conformes aux livres comptables régulièrement tenus.** Le plus gros poste du passif du bilan est constitué par les dépôts des Caisses affiliées, de 178.66 millions de francs ; il a sa contre-valeur essentielle à l'actif dans le poste des titres et fonds publics et dans celui des créances hypothécaires d'une valeur globale de 166.48 millions de francs. Nous nous plaisons à relever qu'en dépit de l'âpre concurrence actuelle, les placements hypothécaires ont augmenté de 2.6 millions. Les créances hypothécaires sont toutes de première qualité et de bon aloi.

Le 60 % de l'actif est représenté par des titres d'emprunt et fonds publics bilancés conformément aux dispositions légales. Bien que ce portefeuille se soit étendu, la réserve pour risques de cours est proportionnellement supérieure à celle de l'année précédente. La structure des valeurs est de première qualité. S'inspirant des principes directeurs éprouvés et des expériences de longues années, la politique de placement de la Caisse centrale peut être qualifiée, comme précédemment, d'excellente à tous égards.

Le **bénéfice** peut être considéré comme normal, si l'on tient compte qu'il a subi l'influence de deux facteurs négatifs : le rendement minime des fonds publics et les frais généraux accrus. Notre portefeuille de titres se compose presque exclusivement de fonds publics. Cela a comme avantage de toujours faciliter la solution de problèmes concernant la liquidité ; il a par contre une répercussion défavorable sur le bénéfice, le rendement des fonds publics étant forcément faible. D'autre part, les frais généraux ont encore sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente. La progression constante qui était de 11% durant les années précédentes a atteint en 1945 37 %. Comparativement à la somme du bilan, le coefficient des frais généraux qui était de 0.3148 % en 1944 a passé à 0.393 % en 1945. Cette courbe ascendante est provoquée avant tout par l'augmentation des impôts. Le fisc prélève le 7 % du capital alors que les titulaires de parts sociales doivent se contenter de 4 %. Misera contribuens plebs !

**En résumé, je puis déclarer, au nom du Conseil de surveillance, que tous les actifs sont portés au bilan selon les principes légaux d'évaluation, que les engagements sont largement couverts par les actifs effectifs et que par conséquent les fonds propres représentés par les parts sociales peuvent être considérés comme intacts. En considération de la qualité des actifs et de l'excellente capacité de paiement la confiance des Caisses affiliées dans l'Administration de la Caisse centrale est pleinement justifiée et méritée. L'ordre, la nature et la valeur absolue des placements nous donnent complète satisfaction et rien n'existe qui soit susceptible de restreindre notre confiance.**

C'est en toute bonne foi et en pleine conscience de notre responsabilité que le Conseil de surveillance et moi nous faisons cette déclaration formelle. On ne pourra jamais appliquer à l'Union le proverbe « Les seigneurs pèchent — les paysans payent ».

* * *

Le travail accompli appelle un témoignage de reconnaissance. Nous remercions le président et les membres du Conseil d'administration pour leur avisée gestion. Je remercie tout particulièrement M. Stadelmann, directeur, ainsi que M. Schwager, vice-directeur, et tous les collaborateurs pour leur intense activité. Le travail devient toujours plus considérable, mais l'expérience permet de surmonter toutes les difficultés. Le haut sentiment de responsabilité de M. le directeur Joseph Stadelmann, son sens des affaires, son doigté, son jugement pondéré et sûr des questions financières, donnent son empreinte à toute la Caisse centrale. Je remercie ensuite M. Heuberger, directeur, M. Egger, vice-directeur, leurs collaborateurs et tout spécialement MM. les reviseurs qui œuvrent toujours loin des leurs pour la bonne administration et la bonne marche des Caisses. M. le directeur Heuberger peut considérer les 805 Caisses actuelles avec leurs 711 millions de dépôts confiés, comme la couronne qui récompense ses efforts dans la grande joute qu'il mène pour le bien commun. Une commune sur trois du pays possède déjà une Caisse Raiffeisen et par là des hommes reconnaissants envers les promoteurs de notre belle œuvre d'entr'aide économique et sociale.

Ma gratitude va aussi à vous tous, Messieurs les délégués, et par dessus vous jusqu'au dernier des raiffeisenistes qui cheminent avec nous sur la voie de l'initiative personnelle, de l'entr'aide coopérative et de l'auto-financement rural.

Le Conseil de surveillance vous propose de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan présenté au 31 décembre 1945 ainsi que le compte de profits et pertes de l'exercice 1945 sont adoptés et décharge est donnée aux organes responsables.
2. Le bénéfice net réalisé de Fr. 512,301.52 est à répartir de la manière suivante, conformément aux propositions du Conseil d'administration :
   a) Fr. 246,560.— pour le paiement d'un intérêt de 4 % aux parts sociales,
   b) Fr. 250,000.— versement au fonds de réserve,
   c) Fr. 15,741.52 report à compte nouveau.
3. Des remerciements sont exprimés aux Conseil d'administration, aux directeurs, fonctionnaires et employés de la Caisse centrale et de l'Office de revision pour leur travail consciencieux et fructueux.

* * *

Pour terminer permettez-moi de livrer encore quelques pensées à votre méditation.

Tout comme ce fut déjà le cas il y a 150 ans, la réorganisation et la reconstruction continentale exigeront cette fois-ci également un laps de temps d'adaptation. **Les principes de base de notre petit état et de notre neutralité doivent être maintenus.** Le petit état a un droit à l'existence à côté de grandes nations et la neutralité doit être reconnue aussi dans la grande politique des puissances. La neutralité spirituelle n'existe pas il est vrai. Notre culture, nos conceptions de vie feront toujours converger nos regards vers l'ouest. La refonte de notre constitution fédérale, partielle aujourd'hui, (rapport de l'économie avec l'état), totale demain peut-être, n'est concevable que sur la base démocratique. Nous souhaitons que chaque nation bénéficie des privilèges que nous possédons et que nous voulons conserver envers et contre tout, les privilèges qui découlent d'une véritable et saine démocratie : égalité des droits de l'homme, participation équitable à l'économie mondiale, respect de la culture et des valeurs spirituelles, liberté d'opinion et responsabilité personnelle des citoyens, équilibre entre les extrêmes. Nous voulons constituer une véritable communauté, émanation intégrale de notre devise nationale : Un pour tous, tous pour un.

**Nous voulons être des gardiens vigilants de l'idée coopérative.** Nous sommes des coopérateurs, oui, mais sans pousser la théorie coopérative à outrance, car nous avons conscience que tout ne peut pas être solutionné par la coopération, si excellente soit-elle. Il est des problèmes que comme citoyens, comme paysans, artisans, ouvriers, nous désirons et entendons résoudre librement et individuellement. La vie économique comprend des secteurs où les principes d'un libéralisme sain et responsable restent de mise. Par contre, il est des problèmes économiques où la coopération s'impose comme unique moyen de les résoudre rationnellement. Si le libéralisme économique nous a valu des succès comme aussi de terribles crises économiques, le collectivisme avec son appareil bureaucratique tracassier et lourd ne convient pas à notre pays. A la longue le collectivisme aboutit fatalement à l'anéantissement de la personnalité humaine et à la négation des valeurs individuelles. Il n'est pas créateur et ne procure pas le véritable bien-être. Le peuple suisse montre toujours une prédilection pour les réalisations d'ordre pratique, il n'a pas le sens des solutions doctrinaires. Ce qui importe avant tout pour nous c'est que le sentiment de la responsabilité personnelle soit maintenu vivant et agissant chez les hommes. Ce sentiment de responsabilité personnelle nous avons dans nos Caisses l'occasion de l'inculquer et de le fortifier en développant l'esprit de solidarité et d'entr'aide et en pratiquant une politique de placement qui favorise l'initiative individuelle.

* * *

Le fait que nous avons en Suisse 4,675,500 livrets d'épargne et de dépôt témoigne du sens de la prévoyance et de l'esprit d'épargne du peuple suisse.. Malheureusement l'épargne est aujourd'hui battue en brèche

de deux côtés. De l'un agissent ceux qui ne voient le salut que dans des taux bas qui annihilent forcément à la longue l'attrait de l'épargne. De l'autre œuvrent dangereusement les faux prophètes qui vous proclament : « Une grande erreur de l'humanité est de vouloir épargner. Tout dépenser crée la prospérité. Survient-il néanmoins une crise, l'Etat est là pour secourir. » Oui, il a été question au parlement de l'inutilité de l'épargne. **Combien malheureux serait le peuple et pauvre l'Etat qui ne connaitraient plus l'épargne.** Ce serait pour ses citoyens aliéner leur liberté, devenir les esclaves de la bureaucratie. Les protagonistes de cette dangereuse utopie oublient que c'est précisément l'épargne qui crée la stabilité monétaire, laquelle préserve de la pauvreté et de la misère. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les Etats qui nous environnent, l'Italie, la France, pour se rendre compte que c'est avant tout l'ouvrier, le prolétaire, qui est la première victime d'une monnaie ébranlée. Celui qui est quelque peu perspicace et se donne la peine d'approfondir les choses se rend compte qu'on a affaire ici aux éternels contrastes, à l'éternel antagonisme entre la construction et la destruction. D'un côté, nous avons une force positive qui conduit à la vie, de l'autre une force négative qui conduit à la mort.

* * *

Il y a 30 ans que le Conseil de surveillance relatait dans son rapport que nous devrions chaque année nous poser et répondre à la question : « L'esprit de Raiffeisen est-il encore vivant parmi nous ? Sommes-nous toujours imprégnés de l'amour du prochain ? F.-G. Raiffeisen revenait toujours dans ses exposés sur la nécessité de lutter contre le paupérisme. Il y a 99 ans, alors que la famine sévissait en Allemagne, la première création de Raiffeisen fut une association d'entr'aide destinée à procurer du pain aux malheureux. Aujourd'hui que la famine règne de nouveau, plus terrible que jamais, on a créé l'UNRRA qui n'est également rien d'autre qu'une association internationale destinée à procurer du pain aux peuples affamés. Comme mutualistes, avec nos coopératives issues de cette première société de consommation, nous voulons aider aussi, non seulement par simple sentiment d'humanité, mais surtout en vertu de l'esprit de Raiffeisen, par amour chrétien du prochain.

La chaleur est le signe par excellence de la vie. Sont-ils vraiment vivants les hommes qui restent froids à l'égard de ce qui est grand et noble ? Y a-t-il un bonheur plus grand ici bas que celui de servir son prochain au lieu de le combattre ? Ce n'est pas vivre que de vivre dans un égoïste isolement. Les idées, l'esprit Raiffeisen se perpétuent en nous, agissent, portent leurs fruits riches en saveur et en bienfaits. Montrons-nous toujours chaleureux, compatissants envers nos deshérités et envers les pauvres de ce monde. Cette vertu édifie, élève. Elle est la personnification de Raiffeisen, elle est chaleur, vie, bénédiction pour tous. Tant que cet esprit règnera nous pourrons avoir confiance en l'avenir de notre peuple, de notre Patrie.

* * *

*Les différents rapports qui précèdent sont acceptés sans discussion et l'assemblée, à l'unanimité, vote les résolutions telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.*

* * *

## Conférence de M. le Dr Wahlen

L'ordre du jour appelle ensuite la conférence de *M. le professeur Dr Wahlen,* conseiller aux Etats. Vivement ovationné, l'éminent conférencier est présenté par le président qui saisit l'occasion pour saluer en lui le patriote prévoyant, celui qui a su stimuler les volontés paysannes et qui a fait mettre en mouvement les charrues à une heure critique pour préserver le pays de la faim.

Après avoir exprimé le plaisir qu'il éprouvait de se trouver pour la premiè-

**Le Dr Wahlen et le président Dr Eugster dans les jardins du Kursaal**

re fois au milieu des Raiffeisenistes suisses, M. le Dr Wahlen salue tout spécialement les délégués romands et tessinois auxquels il donne un résumé en français de sa conférence .

## Problèmes alimentaires d'après-guerre

Avant d'aborder son sujet, le Dr Wahlen a des mots de reconnaissance. « Pendant les dernières six années, dit-il, la Suisse rurale a accompli une œuvre magnifique qui sera gravée dans les pages les plus brillantes de notre histoire nationale. Imprégnés de l'esprit raiffeisenisme, qui est un esprit de solidarité et de dévouement, vous avez apporté votre collaboration précieuse à cette œuvre qui a permis à notre pays de tenir. Je vous en remercie du fond de mon cœur. «

* * *

Les raiffeisenistes servent l'idéal des promoteurs de leur mouvement coopératif : idéal de foi chrétienne et de patriotisme, idéal de solidarité, d'entr'aide et de fidélité. Les Caisses Raiffeisen résolvent admirablement la question du crédit rural en conjuguant ses principes éthiques à ceux découlant de la pure technique. La solution des problèmes future de notre alimentation doit s'inspirer des mêmes lignes directrices. Aujourd'hui encore, malgré l'industrialisation rapide, plus des deux tiers de l'humanité vivent directement de la terre nourricière. Leur situation économique est souvent des plus précaires. Toute politique visant à créer la prospérité, la confiance entre les peuples et la sécurité promise par les nations victorieuses doit tendre en premier lieu à élever le standard de vie des masses paysannes. C'est là une des grandes tâches de la nouvelle organiation des Nations Unies. Si ces dernières parviennent à résoudre le problème de l'absorption des excédents de produits agricoles, elles pourront alors écarter le spectre de la famine et donner aux différents peuples la sécurité et la justice qu'elles leur ont promises.

Du point de vue de l'économie mondiale, il s'agira en l'occurrence de créer des possibilités d'utiliser les excédents de produits alimentaires dans l'industrie, afin de pouvoir développer l'appareil de production agricole à son optimum et afin d'éviter la disette même durant les années de mauvaises récoltes. De nombreuses possibilités se présentent pour cela aux chefs d'Etat. La principale est la transformation des surplus en produits amylacés, en alcool d'industrie et en caoutchouc. Certes, la concurrence des carburants ordinaires rend ce problème épineux, mais non insoluble sur le plan de la coopération internationale, coopération absolument nécessaire pour reconstruire le monde.

Pour la Suisse, le problème se pose autrement et sa solution est au fond plus simple. Nous sommes un pays importateur de denrées alimentaires et nous le resterons. Malgré cela, nous avons connu néanmoins des cas de surproduction, mais ce grave problème ne s'est toutefois jamais présenté dans sa totalité. Un secteur seul nous a causé des difficultés : celui de l'élevage et de l'industrie laitière. La tâche d'après-guerre sera d'ouvrir de nouveaux débouchés, ce qui ne pourra se faire que pour les produits de la culure des champs. Pour des raisons techniques et économiques les plus diverses, la culture de la betterave à sucre devra remplacer en partie celle des pommes de terre, des légumes et des oléagineuses qui ne pourra plus être maintenue normalement sur l'échelle pratiquée durant la guerre. C'est pourquoi l'extension de la culture de la betterave, étudiée par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales revêt une haute importance.

Plus on les approfondis, plus on se rend compte que les problèmes futurs de l'alimentation ne pourront être résolus que par une politique qui évitera les fautes du passé, fautes qui découlent spécialement de la négligence de la part des gouvernants de tout ce qui est rural au profit de tout ce

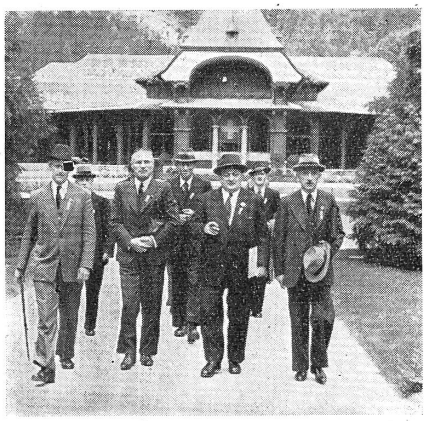

**Le président A. Muller est tout souriant**

qui est urbain. Cette erreur a été celle du monde entier ; elle a été aussi, à un moindre degré, celle de la Suisse.

C'est sous cet angle général qu'il faut considérer les nouveaux articles économiques de la constitution et toute la législation agraire. Alors seulement on se rend exactement compte de leur importance. Et M. Wahlen termine en invitant les raiffeisenistes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'ils soient acceptés et réalisés. On servira ainsi l'agriculture et le pays entier, tout en réalisant toujours mieux les idéaux raiffeisenistes qui sont et doivent

rester les idéaux helvétiques et chrétiens.

Ecoutée dans le plus profond silence, la conférence du Dr Wahlen a fait une forte impression sur l'auditoire qui sait que cette voix est la plus autorisée à placer le pays devant les problèmes de

Une délégation satisfaite du devoir accompli

l'après-guerre. Aussi, M. le président se fait-il l'interprète de la famille raiffeisenniste pour dire le merci le plus sincère au fidèle serviteur du pays. D'élégantes mains féminines couvrent alors de fleurs aux couleurs suisses celui qui, sans bruit a guidé les efforts des travailleurs de la terre pour éviter au pays les affres de la faim.

* * *

Le président ouvre encore la discussion générale. Celle-ci n'étant pas utilisée et l'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance :

Raiffeisenistes !

Je remercie Dieu de ce qu'Il nous a permis de vivre cette journée mémorable. Je remercie tous ceux qui ont contribué à son succès.

Nous avons jeté une nouvelle semence dans nos sillons raiffeisenistes. Veillons à

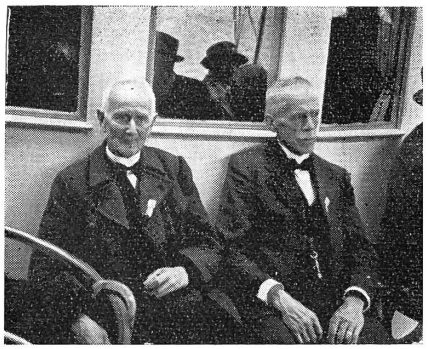

Deux sympathiques vétérans

ce qu'elle germe et produise une moisson bénie pour le peuple et la Patrie.

Dona nobis parcem Domine...

Dieu, donne au monde la justice et la paix.

La 43me assemblée des délégués est levée.

Dans un mouvement spontané, l'assistance met le digne point final en entonnant avec ferveur l'Hymne national qui résonne sous les arcades de bois de la salle et porte au loin ses échos...

Nous voulons nous unir...
Pour te servir.

## Une croisière sur le lac de Thoune

Il est midi ! Les congressistes regagnent leurs hôtels respectifs. Groupés par régions, c'est pour eux l'occasion de passer quelques moments d'intimes joies. Les cœurs s'ouvrent en pleine liberté, les voix s'animent laissant déborder des effluves d'impressions. C'est la communion parfaite de pensée entre de braves Confédérés unis par le même idéal au service de la paysannerie suisse.

Mais les instants sont comptés et le programme réserve encore une partie d'agrément. En un clin d'œil, les deux bateaux *Beatus* et *Blumlisalp* ancrés en rade sont bourrés, pleins à... s'enfoncer. Longeant nonchalamment le canal, ils prennent ensuite le large et, comme à plaisir, nous bercent d'une rive à l'autre du lac pour allonger le voyage et nous faire admirer la variété des sites.

Savourant une délicieuse collation, on trinque une fois encore à la joie commune. Les yeux s'extasient et de toutes parts les chants s'amplifient :

Terre des monts neigeux
Pour toi jusques aux cieux
Montent nos voix !

Minutes trop tôt passées, c'est Thoune ! Les bateaux sont amarrés et l'on met pied à terre. En quelques instants la foule se disloque pour occuper le train spécial qui prend aussitôt le départ.

Ainsi s'est déroulé le 43me Congrès Raiffeisen suisse. Il sera marqué d'une pierre blanche dans les annales de la solidarité, de l'aide mutuelle au service de l'économie et de la rénovation des valeurs spirituelles du pays. Ceux qui eurent le privilège d'y prendre part y ont puisé un enthousiasme renouvelé pour la cause qui les unit et en garderont un inoubliable souvenir.

Fx.

## Fédération vaudoise des caisses Raiffeisen

« La misère du pays a réduit les paysans à une très grande indigence. Ils ont été obligés de s'endetter, et leurs créanciers, sans aucune compassion, leur ôtent jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie...»

C'est par ces paroles amères que Jean-Daniel-Abram Davel, le Major, prenait congé de son peuple, sur l'échafaud de Vidy, le 24 avril 1723.

Les siècles ont passé, les temps ont changé et s'il revenait parmi nous, le Major, précurseur incompris de nos libertés, ne reconnaîtrait pas la campagne vaudoise : de belles routes la sillonnent, les « casards » ont fait place à des fermes spacieuses, les champs remplacent les jachères et les marais, le crédit s'est humanisé et le paysan travailleur peut vivre honorablement.

Le mouvement Raiffeisen y a posé, voici *quarante ans* déjà, sa première pierre, à Valeyres-sous-Rances, grâce à l'attitude courageuse du pasteur Rochat, pionnier modeste et chrétien convaincu dont le souvenir demeure. En quatre décennies, ce mouvement a progressé non point à pas de géant, car on n'aime guère la précipitation dans ce pays-ci ; il a fini, sans grands heurts et sans trop d'à-coups, par former la Fédération vaudoise actuelle, forte de 57 Caisses. Elles œuvrent un peu partout, au pied des monts, sur les coteaux et dans la plaine, remplissant sans bruit leur rôle d'entr'aide mutuelle. Les benjamines sont celles de Villeneuve et de St-Légier, fondées au début de 1946.

* * *

Chaque année, les membres des Comités des Caisses vaudoises prennent avec plaisir le chemin de la capitale

Les billets s. v p . . . M. Golay, ancien conseiller d'administration et son successeur, M. Rubattel, s'exécutent

pour participer à l'assemblée générale de la Fédération.

Celle de 1946 eut lieu le 21 avril dernier, au Restaurant du Théâtre, à Lausanne, 112 délégués, représentant 55 Caisses s'y sont rencontrés.

A 14 h. 15, M. *F. Maillard,* président, ouvre la séance en souhaitant une aimable bienvenue à chacun. Il souligne la présence de M. le Conseiller d'Etat P. Chaudet, nouveau chef du Département de Justice et Police, et apporte le salut des Raiffeisenistes vaudois à MM.

Golay, président d'honneur, et Serex, délégué de l'Union suisse.

MM. *Goy* (Chardonne) et *Viallon* (Ballens) sont désignés comme scrutateurs.

Après une demande de renseignements de M. Tenthorey (Le Sépey), le procès-verbal de la réunion de 1945, lu par M. *Monnet,* secrétaire-caissier, est adopté par l'assemblée.

Puis M. le Président présente son *rapport sur l'activité de la Fédération* vaudoise en 1945, année tant attendue de l'armistice.

Le Comité de la Fédération a abordé, discuté et réglé de nombreuses affaires pendantes, au cours de ses séances. Il s'est tout spécialement préoccupé du problème des relations avec la Chambre vaudoise d'agriculture et avec l'Office vaudois du cautionnement mutuel, ainsi que de la question de la revision de l'arrêté cantonal sur les tutelles du 18 mars 1938.

Au cours de l'exercice écoulé, l'effectif des Caisses vaudoises s'est maintenu à 55, avec 4609 sociétaires et 14.753 déposants en épargne (augmentation de 332). Deux Caisses, sœurs jumelles, Rivaz et St-Saphorin (Lavaux), ont fêté, modestement mais joyeusement, leurs 25 ans d'activité.

**La somme des bilans, en augmentation de 2.1 millions, atteint 40.8 millions et le chiffre d'affaires 85.2 millions.**

Un grand effort a été accompli pour investir sur place les capitaux du village : les prêts hypothécaires se sont accrus de 1.7 million, atteignant maintenant 15.2 millions.

M. le président termine son bref mais substentiel exposé par un appel à chacun à faire œuvre de pionnier durant les années à venir afin que chaque village ait sa « Raiffeisen ».

L'assemblée a écouté avec beaucoup d'intérêt le rapport présidentiel et le prouve par ses applaudissments.

M. *Monnet* donne connaissance des comptes de la Fédération, pour l'année 1945 ; ils présentent un solde en caisse de Fr. 2400,50. La Commission de vérification, composée des Caisses de Villarzel et Seigneux, les a examinés et propose, par la voix de M. *Fattebert* (Villarzel), de les adopter. L'assemblée se rallie à cette proposition et charge les Caisses de Molondin et d'Orzens de vérifier les comptes de 1946.

La cotisation de 1946 sera perçue sur les mêmes bases que l'année dernière.

L'ordre du jour prévoit la question de l'affiliation de la Fédération à la Chambre vaudoise d'agriculture :

M. **Maillard,** président, rappelle les raisons de notre démission et la décision prise en 1945.

Une discussion très animée s'engage aussitôt à laquelle prennent part MM. **Ponnaz** (Forel-Lavaux), **Tenthorey** (Le Sepey), **Volet** (Corsier), **Rollier** (La Sarraz), **Chevalley** (Puidoux), **Mäder** (Villarzel) et **Clavel** (Oulens). La discussion montre que les avis sont très partagés ; de nombreux délégués considèrent que le motif du montant exagérément élevé de la cotisation est toujours valable.

En votation à mains levées, la proposition du Comité (réintégration à la C.V.A.) obtient 35 voix et celle de M. Tenthorey (maintien de la séparation avec allocation d'un subside volontaire), 31 voix. Ce dernier demande alors, vu le faible écart, un nouveau vote au bulletin secret : la réaffiliation à la Chambre vaudoise d'agriculture est acceptée par l'assemblée par 50 voix contre 49.

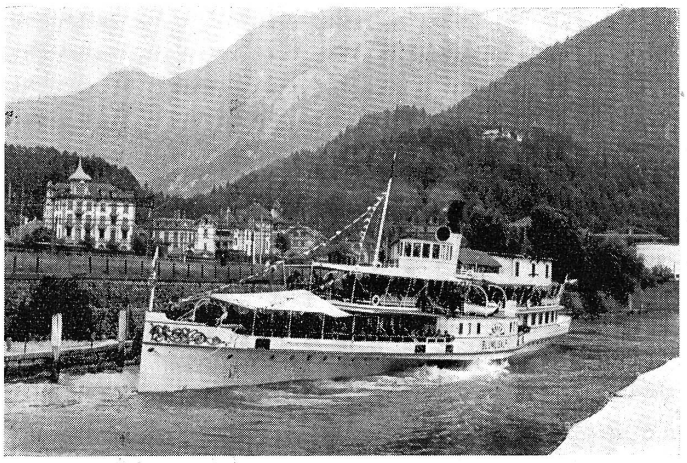

Départ pour l'excursion sur le lac de Thoune

Trois membres du Comité de la Fédération voient leur mandat arriver à échéance ; ce sont MM. Maillard, Besson et Monnet. L'assemblée leur renouvelle sa confiance et confirme en outre M. Maillard dans ses fonctions de président.

M. *Serex,* secrétaire-adjoint de l'Union suisse, apporte aux Raifeisenistes vaudois le salut cordial des organes centraux. Il commente les résultats de l'exercice 1945 et insiste sur les trois points suivants :

a) Les Caisses vaudoises ont investi 3.8 millions de placements nouveaux en majeure partie sur place, ce qui est leur droit et même leur devoir; elles doivent poursuivre cet effort vers l'autonomie financière du village.
b) L'Union recommande la prudence dans l'octroi des crédits ; il faut éviter une surenchère dangereuse et apporter une attention soutenue à la valeur des débiteurs et des garanties.
c) Les Caisses doivent veiller à faire adopter, si possible, le principe de la garantie illimitée à leurs membres collectifs (associations, syndicats).

La parole est donnée ensuite à M. le conseiller d'Etat *Paul Chaudet,* ancien caissier de la Caisse de Rivaz, qui apporte le message du gouvernement et rompt une lance en faveur d'un fédéralisme économique, vivant et constructif :

Message de **reconnaissance** d'abord, en considérant l'œuvre accomplie. L'expérience des années vécues montre que l'existence des Caisses Uaiffeisen n'est pas une concurrence malfaisante de la banque, mais son complément indispensable. La petite épargne doit être constamment encouragée et nous avons besoin du crédit sur place jusque dans le plus petit de nos villages pour alimenter en connaissance de cause les besoins du travailleur modeste, dont l'activité doit être connue et comprise des hommes chargés de lui octroyer les moyens financiers de sa petite entreprise.

Message **d'encouragement** ensuite. La vie économique du temps de guerre a diminué les besoins du crédit. Ce sont là des circonstances passagères. Gens de la terre, nous savons bien qu'il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil et que nous reverrons un jour ou l'autre ce que nous avons déjà connu. Efforçons-nous de renforcer et de développer la capacité d'action féconde de notre mouvement en perfectionnant constamment son organisation et en l'adaptant aux circonstances usuelles.

Un **mot d'ordre** enfin. Le fédéralisme de la petite propriété, de la décentralisation des activités de la vie au village dans son accomplissement le plus complet demande une organisation poussée des paysans et des vignerons qui trouveront en elle le renforcement de leurs possibilités d'action. Or, à la base de cette organisation, il faut l'épargne, le crédit compréhensif, humain, assez souple pour s'adapter aux circonstances particulières de chacun. Dans cet ordre d'idée les dirigeants des Caisses ont une magnifique tâche de caractère économique et social à remplir.

Tenez ferme. Placez résolument votre action sous le signe de l'intérêt national le mieux compris.

Cette magistrale allocution valut à l'orateur les acclamations de l'assemblée :

M. le président le remercie et le félicite au nom des Caisses vaudoises, fières de voir l'un des leurs siéger au Conseil d'Etat.

Après avoir rappelé le souvenir de quelques membres décédés au cours de l'année, M. Maillard proclame le nom de 5 vétérans, membres des organes dirigeants de leur Caisse depuis 25 ans :

MM. **Emile Fiaux** (Valeyres-sous-Rances),
**Henri Panchaud** (Echallens),
**Aloïs Pousaz** (Ollon),
**Charles Ruchonnet** (St-Saphorin, Lavaux),
**Emile Simon** (Rivaz).

Applaudis vivement, ces fidèles et dévoués collaborateurs reçoivent le traditionnel portefeuille offert par la Fédération.

Puis, M. le Président peut clore cette assemblée, animée, vivante mais digne, qui a prouvé une fois de plus la vitalité du mouvement Raiffeisen au Pays de Vaud. A. M.

## Fédération du Valais romand

En ce radieux et dernier dimanche d'avril, où tout se pare de verdure et de fleurs multicolores, symboles d'espérance et prometteuses de fécondité, plus de deux cents délégués des Caisses Raiffeisen débarquent sur le quai de la gare de St-Maurice pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération du Valais Romand.

Selon le programme, les congressistes se rendent d'abord à l'église paroissiale pour l'accomplissement de leur devoir dominical.

A 9 heures et demie, avec une exactitude qui montre déjà leur esprit d'ordre et de bonne entente parmi eux, tous délégués et invités se réunissent à la halle de gymnastique pour la séance administrative, présidée par *M. Adrien Puippe,* l'infatigable champion de la cause Raiffeisen en Valais et depuis 25 ans membre des Comités de l'Union suisse, joyeuse circonstance, qui nous dispense de le présenter aux lecteurs du « Messager ».

Après l'allocution d'ouverture et le discours présidentiel, inspirés par des sentiments nobles et généreux et dictés par le devoir de fidélité aux principes, base solide de nos institutions, la parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée tenue à Martigny. Ce beau rapport de M. René Jacot non seulement eut l'approbation de tous, mais il valut à son auteur de vifs applaudissements.

Il est ensuite donné connaissance des comptes du ménage interne de la Fédération. Ils ne donnent lieu à aucune discussion. La comptabilité est tenue à la perfection et les affaires sont dans une bonne situation. Merci à M. Clerc, caissier.

Ce fut ensuite le tour de M. Bücheler, reviseur, qui parle au nom de l'Union Raiffeisen suisse et partage avec son collègue, M. Aeschlimann, le grand plaisir d'assister à cette fête.

Bien à propos il établit un parallèle entre la grande assemblée de St-Maurice et les Landsgemeinden, qui se tiennent ce même dimanche dans les cantons primitifs. Le désintéressement, la prudence des dirigeants et la collaboration de chacun assureront le bien-être et la prospérité de tous.

Voici ce que nous retenons principalement de ce copieux exposé, qui montre les remarquables progrès réalisés en 1945 : Le nombre des Caisses du Valais Romand s'élève maintenant à 62, ensuite de la fondation en cours d'année de celles de Bovernier, Randogne et Mollens et comprennent 6446 membres (6184 en 1944).

*Le bilan passe de 28,3 millions en 1944 à 30,8 millions.*

Le roulement se monte à 54,8 millions. (Augment.: 2,5 millions). Le bénéfice est de Fr. 97,404.77, (84,044.26).

Les réserves sont de Fr. 957,939.31.

La séance du matin se termina par la conférence de *M. Délèze,* avocat, président du Tribunal du district de Monthey, qui répondit si obligeamment à l'invitation du Comité de venir encourager et instruire les citoyens en traitant un sujet d'actualité : « *La personne humaine devant l'Etat moderne* ». Ce fut la pertinente condamnation de l'Etat totalitaire, qui subjugue tout et tous à l'Etat, alors que c'est l'Etat qui doit être au service de la personne pouvant jouir en sécurité de sa liberté et de sa dignité. Cette sécurité chez nous sera sauvegardée aussi longtemps que les citoyens sauront défendre le fédéralisme contre une centralisation à outrance.

Ce discours de l'éloquent orateur fut écouté avec la plus grande attention.

Il reste encore le temps de faire une petite promenade en ville. La plupart en profitent pour aller prendre l'apéritif et échanger leurs impressions. Puis le grand réfectoire du Collège, mis à disposition par l'hospitalière Abbaye, reçoit les hôtes du jour pour l'agape commune, servie à la satisfaction de tous par M. Joseph Chèvre, tenancier du Buffet de la Gare.

Après le dessert, *M, Puippe* lit des témoignages de sympathie du Conseil d'Etat, de M. Albert Luisier, directeur de Châteauneuf, et de M. Antoine Favre, conseiller national.

Puis commence la deuxième série des discours.

Prennent la parole : *M. H. Amacker,* Président de la Ville, qui parle au nom des autorités de St-Maurice. *M. Aeschlimann,* reviseur central, que ses visites dans nos communes de la plaine et de la montagne mettent en contact avec nos populations agricoles,

Un grand ami des agriculteurs, *M. Jules Défayes,* vétérinaire, Président de l'Association agricole du Valais, se dit très heureux de se retrouver parmi les Raiffeisenistes. Il évoque ses souvenirs d'étudiant dans cette même abbaye, qui nous accueille aujourd'hui. Puis, arrivant à l'époque actuelle, exhorte ses auditeurs à persévérer dans la lutte pour la défense de l'agriculture, à laquelle l'après-guerre commence à poser de graves problèmes à résoudre.

Un intermède des plus intéressants était réservé à l'assemblée. En quelques minutes, *M. le Révérend Prieur Fleury* résuma d'une manière captivante toute l'histoire du monastère abbatial et du Collège. Il cite les principaux personnages qui l'ont soutenu et illustré à travers les siècles, depuis St-Sigismond jusqu'à nos Prélats contemporains.

On attend encore avec impatience de voir monter à la tribune un convive dont les hautes compétences en matière d'économie agricole sont connues. C'est *M. l'Abbé Crettol,* recteur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf. On n'avait pas oublié les judicieux conseils et les paternels avertissements donnés à l'assemblée de Martigny. Aujourd'hui, de nouveau notre espoir fut dépassé. Y a-t-il plus beau métier que celui de paysan ? La terre ne ment pas. Mais il faut savoir la cultiver. C'est dans les écoles d'agriculture que se donne l'enseignement théorique et pratique absolument nécessaire. Et encore, il ne suffit pas de faire produire, il faut tirer profit des dons du sol. Il faut conquérir le commerce par des livraisons de choix pouvant lutter contre la concurrence étrangère.

Il est regrettable que la séance n'ait pas fini par le chant de la « Prière patriotique » figurant au programme.

Cette belle journée dans l'antique Agaune, n'en laissera pas moins à tous les participants un souvenir heureux et durable, dont peuvent être satisfaits tous ceux qui, pour la préparer, n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine.

P. H.

## Assemblée de la Fédération jurassienne

C'est à Mervelier, dans l'idyllique coin du Val Terbi, que ce sont réunis les délégués jurassiens des Caisses Raiffeisen. Présidée par *M. Léon Membrez,* directeur à Loveresse, la réunion se tenait le dimanche 12 mai 1946 à l'Hôtel de l'Ours.

A l'ouverture de la séance, les souhaits de bienvenue sont adressés aux hôtes et aux délégués par le président auquel se joint *M. l'abbé Frund,* révérend curé de la

paroisse qui nous reçoit et représentant des dirigeants de la Caisse locale.

La série des tractanda administratifs se déroule rapidement. *MM. Girardin* (St-Ursanne), *Cuenin* (Soulce), et *Ribeaud* (Mont-Soleil) feront l'office de scrutateurs. L'appel marque la présence de 130 délégués représentant les 50 Caisses affiliées.

Dans son rapport présidentiel de haute tenue, *M. Membrez* rappelle l'anniversaire de l'armistice salué par les Raiffeisenistes avec un sentiment de gratitude envers la Providence. Sans s'attarder après cette douloureuse étape, le mouvement Raiffeisen poursuit sa marche conquérante conscient de développer chez ses adeptes la volonté d'indépendance, de liberté et l'amour du pays. Une caisse autonome d'épargne et de crédit rural, système Raiffeisen, existe dans le tiers des communes suisses. Proclamant les progrès réjouissants de l'ensemble des Caisses jurassiennes, il annonce que le giron de la fédération s'est étendu par l'adhésion de deux Caisses nouvellement fondées, Mont-Soleil (commune de Sonvilier) et Miécourt.

Les 50 Caisses jurassiennes groupent 3114 membres et 9000 épargnants qui ont constitué un volume de Fr. 11.25 millions de dépôts. *La somme globale des bilans ascende à Fr. 14.5 millions en augmentation de 2 millions, soit de 14 % sur l'année précédente.* Le mouvement d'affaires accuse une progression de Fr. 3 millions pour atteindre le montant total de Fr. 26 millions. Le bénéfice total de Fr. 50,000.— a été intégralement attribué aux réserves qui se montent ainsi à Fr. 303,000.—, chiffre égal à celui des parts sociales.

Et le président de conclure par un vibrant appel au respect des principes fondamentaux et à la fidélité à la terre jurassienne, soulignant ici le rôle éminement social et chrétien que doivent remplir nos Caisses.

Poursuivant l'ordre du jour, *M. Voisard,* (Fontenais), secrétaire, donne lecture du procès-verbal, rappel lumineux du 20e anniversaire de la Fédération en 1945 à Courtételle, tandis que le caissier, *M. Fähndrich,* (Courrendlin), fait ressortir la bonne posture de la modeste fortune qu'il gère. Sur proposition des sections vérificatrices de Grandfontaine et de Courtedoux, les comptes de 1945 se soldant par un actif de Fr. 3.546.— sont adoptés. Les Caisses de Courchapoix et de Vermes vérifieront les comptes de l'année en cours. La cotisation pour 1946 sera perçue sur la même base que précédemment, soit Fr. 5.— par Fr. 50,000.— (0,1 o/oo) du bilan.

Enfin *M. Bugnon* (Buix) fait revivre par un film très vivant les péripéties des fécondes journées du Congrès Raiffeisen de 1945 à Lucerne.

Après le travail administratif commence l'étude de problèmes d'actualité en rapport avec le domaine d'activité de nos organes responsables car la Fédération veut jouer son rôle spécialement éducatif. C'est d'abord *M. Lœffel,* ingénieur agronome, qui se penche sur le sujet : « La valeur de rendement de la propriété agricole en regard de la nouvelle loi fédérale sur le désendettement ». Comme expert cantonal dans l'estimation des domaines ruraux, il a la compétence voulue et comme professeur à l'école d'agriculture de Courtemelon il présente son sujet avec la clarté désirée, vulgarisant sa matière à la portée de l'auditoire.

Il trace un tableau bien sombre de l'endettement de l'agriculture suisse : 5,2 milliards (3,3 milliards en 1918). Alors qu'en 1886 la moyenne de la dette était de Fr. 675.— par hectare, ce chiffre a passé à Fr. 2,100.— en 1910 pour arriver à Fr. 4,000.— en 1939. Les statistiques parlent ici éloquemment. La courbe ascendante marque une régularité désolante. Lorsque la dette est en harmonie avec les possibilités d'exploitation, elle stimule, mais lorsqu'elle est disproportionnée, elle décourage et écrase. Si 10 % des exploitations, dit-on, sont surendettées, 5 % ne pourront pas être assainies parce que leur situation paraît irrémédiable. Le Jura n'échappe pas à cette course à l'endettement, bien au contraire, puisque 500 assainissements ont dû être opérés entre les deux dernières guerres. Il faut donc barrer la route au désastre, c'est ce que cherche à réaliser la nouvelle loi sur le désendettement qui entrera en vigueur au premier janvier prochain.

L'éminent orateur, sans s'attarder aux particularités de la loi, s'arrête au problème le plus captivant, c'est-à-dire l'estimation de la valeur de rendement, point de départ de la recherche des possibilités de désendettement. L'estimation cadastrale ne peut plus servir de base mathématique ; elle n'a plus qu'un but purement fiscal. Si l'on veut sortir un agriculteur du bourbier dans lequel il est en train de s'enliser, il faut connaître la valeur de la production de son exploitation afin de pouvoir fixer positivement les remèdes. Et M. Lœffel de tracer succintement la méthode en usage pour la détermination de la valeur de rendement selon les principes et règles de l'Union suisse de Brougg et l'expérience acquise par 1200 expertises qu'il a pratiquées dans le Jura. Un peu ardu comme toute théorie basée sur des chiffres, son exposé a eu l'heur de captiver vivement l'auditoire qui se sent conscient des responsabilités qu'il encourt dans la distribution des crédits. Tout prêt devant être social et moralement utile selon l'esprit chrétien des principes Raiffeisen, il s'en suit que nos dirigeants devront à l'avenir et toujours plus faire preuve de prudence et de perspicacité et s'assurer de toutes les lumières utiles afin que nos sociétaires agriculteurs n'aient pas à se courber sous l'asservissement auquel sera condamné tout assujetti au désendettement selon la loi.

La voix de l'Union centrale ajoute encore sa contribution à l'enseignement du jour. Apportant le salut et les encouragements comme aussi les félicitations des organes directeurs de la Centrale, *M. Géo Froidevaux,* reviseur, se penche encore sur les résultats brillants enregistrés, commente et fait parler les chiffres. Il en tire une moisson de conclusions utiles dans le but d'assurer le développement futur et étudie les problèmes financiers en même temps qu'économiques et sociaux qui se posent à la saine administration des Caisses et qui placent nos militants devant leurs responsabilités.

Selon la tradition, la Fédération offre un modeste goûter à tous les participants. Et alors que M. le maire de Mervelier remercie les Raiffeisenistes jurassiens de l'honneur fait à sa commune, les cuivres font éclater leurs voix claironnantes ; c'est la fanfare du village qui va charmer nos oreilles par un concert fort apprécié sous l'habile direction de M. Chapuis, tenancier de l'Hôtel qui nous reçoit.

M. le président proclame encore le premier vétéran de la Fédération : M. *Joseph Guélat* de Bure qui, depuis 36 ans, est secrétaire du Conseil de surveillance. Aux applaudissements de l'assemblée, il lui remet le portefeuille que le comité réservera à l'avenir à tous les fidèles serviteurs qui auront accompli leur mission de dirigeants pendant 25 ans.

Et la journée se termine sous les arbres en fleurs parmi la senteur puissante d'un printemps prometteur : assises fécondes et lumineuses qui ont mis en évidence les bienfaits de la coopération bien comprise dans le secteur de l'épargne et du crédit au sein de nos communautés rurales.

Fx.

## Nouvelles des Caisses affiliées

**LA SARRAZ (Vaud)**

La Caisse de la Sarraz est en deuil, elle a perdu ce printemps deux piliers de notre cause : D'abord notre Syndic de la Sarraz, **M. Alfred Michaud,** qui, après avoir lutté contre une anémie récalcitrante, nous a quitté subitement, alors que l'espoir renaissait chez ses amis. Pourtant, l'impossible a été fait pour le garder parmi nous, transfusion de sang, séjour en clinique, tout cela, hélas, sans résultat.

Pendant 20 ans, il a assumé la tâche délicate de secrétaire du Comité de Direction et les Inspecteurs de St-Gall n'ont toujours eu que des éloges quant à sa façon précise et distinguée de rédiger ses procès-verbaux. Il laisse un grand vide à la Direction de la Caisse de la Sarraz où sa bonté et la justesse de ses avis étaient grandement appréciés. M. Michaud allait

prendre sa retraite de buraliste postal, mais Dieu ne lui a pas permis de jouir de celle-ci.

D'autre part, est décédé à Blonay, dans une retraite méritée, l'un des derniers fondateurs survivants de notre Caisse, **M. Jules Fontannaz,** autrefois agriculteur à Tiléria z, commune d'Eclépens. Tiléria z est à 6 km. du bureau de la Caisse de La Sarraz et, pendant 16 ans, ponctuel comme une horloge, M. Fontannaz a animé les séances du Conseil de surveillance de notre petite banque locale. Il a fonctionné aussi comme secrétaire de ce conseil pendant les 16 années du début de notre activité, années pleines de difficultés et souvent de désillusions. Aussi honneur et respect à la mémoire de ce pionnier des premières heures.

P. D.

**LE SEPEY (Vaud)**

Notre Caisse a eu son assemblée générale dimanche 16 mars, sous la présidence de M. Aloïs Oguey, juge de paix, président du Comité de direction.

Après avoir entendu d'intéressants rapports du président du Comité de direction et du président du Conseil de surveillance et un exposé du caissier, l'assemblée approuve les comptes et la gestion pour 1945 avec remerciements aux organes dirigeants et au caissier.

L'intérêt de la part sociale est fixé à 5 %.

Passant ensuite au renouvellement partiel des membres des organes, l'assemblée confirme :

M. Aloïs Oguey en qualité de président du Comité de direction ; MM. Jules Oguey-Chablaix comme président et Jules Marlétaz comme membre du Conseil de surveillance.

M. Tenthorey est également confirmé comme caissier et M. Paul Morier est désigné comme caissier-suppléant.

Le caissier donne des renseignements sur la perception de l'impôt anticipé et sur les formalités à remplir pour en obtenir le remboursement.

Il résulte de l'examen des comptes de ce 22e exercice que notre Caisse Raiffeisen continue à se développer et à prospérer.

Les dépôts ont encore augmenté d'environ Fr. 80,000.—. La principale augmentation porte sur les dépôts d'épargne qui atteignent actuellement environ Fr. 700,000.— se répartissant en 439 livrets.

Le mouvement général a été de Fr. 2,521,780.— et le chiffre du Bilan atteint Fr. 1,462,302.—. Le bénéfice de Fr. 8500.— a porté les réserves à Fr. 56,000.—.

Nos prêts hypothécaires atteignent la somme de Fr. 530,692.—. La liquidité est excellente.

Ces chiffres sont éloquents et soulignent l'importance toujours plus grande que prend notre Caisse locale et les service toujours plus nombreux qu'elle rend à notre population.

H. T.

**MONTAGNY (Frib.)**

Notre Caisse Raiffeisen vient de perdre son président fondateur, M. Louis Curty, ancien député qui, pendant 26 ans, lui voua tout son talent et son esprit d'initiative. Citoyen entièrement dévoué à la chose publique. il était encore en pleine activité malgré ses 87 ans et remplissait encore d'importantes fonctions au sein de nombreuses organisations agricoles et administrations officielles du canton. Tour à tour instituteur, puis boursier et syndic et enfin juge de paix puis député, M. Curty se dépensa en faveur de la classe paysanne et fit profiter notre Caisse locale de son expérience et de la confiance dont il était l'objet. M. Curty était encore membre du comité de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand.

Les Raiffeisenistes du cercle de Montagny conserveront un pieux souvenir de ce fidèle serviteur.

F.

**ORVIN (Jura bernois)**

Après huit ans de travail persévérant, consciencieux et désintéressé, notre petite banque de village est en mesure de présenter des comptes d'une certaine importance. L'ascension lente mais continue laisse présumer des années fructueuses pour le plus grand bien du village.

Dimanche 3 mars dernier, en assemblée générale, M. W. Auroi, président, dans un brillant exposé résume l'activité féconde de notre caisse durant le dernier exercice. Si la gérance a été facilitée par la belle discipline des sociétaires, nous avons par contre eu le regret d'enregistrer la démission de notre dévoué caissier, M. Girardin, appelé à la direction de l'Orphelinat de Courtelary. Son départ inopiné a obligé les comités d'avoir recours aux services de M. J. Mottet qui présente le bouclement de l'exercice avec des commentaires très intéressants.

Nous extrayons quelques chiffres : Bilan Fr. 156,000.—. Roulement Fr. 554,500.—. Réserves Fr. 2,250.—.

Le bénéfice a été proportionné aux affaires traitées, et c'est avec des sentiments de légitime fierté que nos membres reçurent, à cette assemblée, l'intérêt habituel.

M. P. Villard, au nom du Conseil de Surveillance, par des paroles bien senties, remercia les membres des comités et les sociétaires en général pour le beau travail accompli. Le soutien que nous rencontrons auprès de certaines corporations du village n'est certes pas étranger à nos succès, mais M. Villard se plaît à relever que la persévérance des membres fait œuvre de propagande.

Des élections partielles n'apportèrent pas des modifications notables dans la direction.

Après une discussion libre qui permit à chacun d'émettre diverses suggestions, M. le pasteur Giauque, en sa qualité d'invité, exprima sa satisfaction, et félicita les organes compétents pour les succès obtenus jusqu'ici. Intéressé à notre travail dès la fondation de notre caisse, M. Giauque nous adressa des vœux pour un développement continu.

J. M.

## Nécessité d'une comptabilité agricole

Bien peu de paysans ou d'artisans font leurs comptes. Nous voulons bien reconnaître qu'actuellement il n'est pas facile de savoir exactement ce qu'une exploitation ou un métier rapporte. Il faut se contenter d'approximatives. Cependant, la tenue d'une comptabilité agricole ou artisanale est peut-être plus nécessaire maintenant que jamais.

Pour diverses raisons.

On a trop tendance dans certains milieu de dire que le paysan s'est fortement enrichi au cours de ces dernières années, qu'il n'est, par conséquent, plus besoin de le soutenir ou de prendre des mesures pour maintenir les prix des produits agricoles à un niveau raisonnable.

On croit également que le paysan ou l'artisan rural peut payer des impôts élevés et partant, on le taxe injustement.

Si des comptes étaient tenus, il serait facile de répondre aux bobards que l'on répand et de se défendre contre le fisc vorace.

La comptabilité permet également de mieux juger la répartition des dépenses

Bien souvent on a consenti de gros sacrifices d'argent pour s'équiper en machines qui ne servent que quelques jours par an et l'on a considéré comme superflues d'autres dépenses plus utiles : installation d'eau courante, amendement du sol, achat de reproducteurs, etc. En comparant les sommes engagées, on s'apercevrait qu'on a souvent mal réparti son argent.

Il serait aussi possible de répartir les dépenses d'une façon plus humaine et plus familiale en faisant une large part à l'esprit et au cœur, quitte à se restreindre sur certains points plus matériels.

L'objection la plus courante que l'on entend contre la tenue d'une comptabilité agricole est celle-ci : « Il est impossible pour nous, petits paysans, de tenir des comptes. Que dans la grande culture industrielle ou dans les cultures spécialisées comme dans le vignoble, on puisse tenir une comptabilité, nous le comprenons. Mais dans nos exploitations familiales, comment pourrions-nous en sortir ? S'il faut noter chaque jour les œufs, le lait, le beurre, le fromage, quelques légumes, il nous faudrait un comptable spécialisé. » Il y a quelque chose de vrai dans ce raisonnement. Nous reconnaissons qu'il ne saurait être question d'évaluer tout ce qui se fait et tout ce qui se produit. Mais il existe toujours dans une exploitation deux ou trois productions qui « font de l'argent », Dans telle ferme c'est le lait et ses produits qui font les rentrées principales. D'après les comptes on ne tarderait pas à savoir si le lait est intéressant ou si la viande rapporterait davantage. Dans telle autre ferme, on verrait d'après les chiffres, si la culture du blé est rentable ou s'il faut s'orienter vers d'autres cultures.

Quant on tient déjà la comptabilité du secteur important, on obtient des renseignements précieux.

Il suffit donc d'un peu de réflexion et d'effort pour connaître ce qui rapporte dans une exploitation familiale et ce qui doit être changé ou amélioré pour obtenir de meilleurs rendements.

Les militants raiffeisenistes ne reculeront pas devant cet effort, car ils comprennent bien les services que peut rendre la tenue d'une comptabilité agrico-

le, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leur milieu, leur village et leur profession.

M. Bd.

## D'un mois à l'autre

**De tout un peu**

* **Les banques cantonales en 1945.** Le total des bilans des 27 établissements membres de l'Union des banques cantonales a augmenté de 184,7 millions en 1945 contre 289,8 dans l'année précédente. Il atteint 5783,6 millions à fin 1945. L'augmentation des dépôts sest ainsi considérablement ralentie. C'est ainsi que l'épargne n'a progressé que de 57,,9 millions et que les obligations accusent un léger recul. A l'actif, les placements hypothécaires conservent la première place. Après avoir enregistré un léger recul en 1944, ce poste a augmenté de 286 millions et s'inscrit au bilan pour 4981 millions. 16 institutions accusent ici une progression et 11 une diminution. Le portefeuille des fonds publics se chiffre à 1394 millions. Les réserves de Fr. 291.4 millions ont augmenté de 6.8 millions.

Tandis que les frais généraux ont passé de 38.3 à 43.8 millions, les impôts totalisent 4.5 millions et sont en diminution de 1.24 millions. 7 banques cantonales, soit celles de Neuchâtel, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Glaris, Grisons, Schaffhouse et Soleure ne paient aucun impôt, tandis que celles d'Appenzell-Rh,E., Vallais, Fribourg et Genève (Caisse hypothécaire) ne paient au total que Fr. 41,000.—.

* **Toujours les économies mal placées.** — Un récent incendie qui a consumé plusieurs bâtiments du village de Vex (Valais) a causé pour plus de 80.000 francs de dégâts. Seule une fraction de 3.000 francs est couverte par l'assurance.

Ainsi pendant quelques années, nos bons paysans croient faire une économie en ne contractant pas d'assurance-incendie. Un beau jour ils se trouvent devant le néant et il ne leur reste plus qu'à recommencer depuis en bas ou à tendre la main à gauche et à droite.

Il serait à souhaiter que le peuple valaisan, à l'avant-garde dans certains domaines (par exemple en matière d'épargne et de crédit rural) en arrive à introduire l'assurance-incendie obligatoire. Non seulement il serait couvert en cas de sinistre, mais il jouirait d'un sentiment de sécurité qui vaut certainement quelques petits sacrifices.

* Malgré le gel du printemps et la longue période de sécheresse de l'été, l'agriculture **valaisanne** est parvenue à livrer sur le marché : 380.000 kilos d'asperges, 2.600.000 kg. de fraises, 4.400.000 kg. d'abricots, 6.000.000 kg. de pommes, 300.000 kg. de choux-fleurs et 1.600.000 kg. de tomates ainsi que d'importantes quantités de cerises et de prunes. Par contre, malgré une nouvelle augmentation de l'étendue des terres ouvertes, la récolte de pommes de terre n'a pas suffi à la couverture de la consommation indigène.

* **Encore un gros émoi !** En plein jour un incendie se déclare au village de C. dans le Jura bernois. On vole au secours du malheureux quand on l'entend crier : « Oh ! mon argent, mes 3000 francs ! » A leurs risques et périls et à la dernière minute possible, de courageux sauveteurs parviennent à arracher le tiroir contenant le trésor... Que serait-il arrivé si l'événement s'était produit la nuit, alors que les secours sont plus lents ?

Moralité : On n'est plus au beau temps des bas de laine ! Pourquoi donc s'entêter à ne pas profiter de la Caisse Raiffeisen du village qui assure sécurité et intérêt et nous évite de pareils émois ?

* **Harpagon démobilisé...** Le caissier d'une Caisse Raiffeisen de la Suisse orientale vit arriver un beau soir chez lui un bonhomme avec un char à bras sur lequel il avait placé un sac contenant **mille écus** qu'il thésaurisait soigneusement. Il avoua qu'il était las de monter la garde sur son trésor et qu'ayant appris dernièrement par les journaux que la valeur intrinsèque de l'écu, n'étant que de Fr. 1.70 il s'était finalement décidé à le placer sur un carnet d'épargne de la « Raiffeisen ». Mieux vaut tard que jamais !

* **Le marché de l'argent** conserve son abondante liquidité. L'événement du jour est la réduction qu'annoncent les principaux établissements de crédit foncier du taux hypothécaire à 3 ½ %, qui entraînera logiquement une nouvelle baisse des taux créanciers, spécialement de celui de l'épargne. Cette évolution obligera les Caisses Raiffeisen à reviser également leurs conditions d'intérêt. Nous reviendrons sur ce problème dans une prochaine chronique.

## CORRESPONDANCE

**A M. L. R., à S.**

**L'avis aux cautions en cas de retard**

Conformément au droit actuel sur le cautionnement, les retards de plus de 6 mois dans le paiement d'un intérêt ou d'un amortissement doivent obligatoirement être portés à la connaissance des cautions. Ces avis se font par lettre chargée, au moyen du formulaire de l'Union « Avis aux cautions » (No 143). Si vous désirez éviter une communication par la poste, vous pouvez également donner directement la lettre à la caution en faisant apposer par cette dernière, sur le double également dûment rempli, une annotation adéquate, par ex. « Pris note : L. Durand ». Ce double sera ensuite versé au dossier respectif du compte, à titre de pièce à l'appui.

**M. C. R., à V.**

**De la dénonciation des dépôts**

Un avoir en caisse d'épargne a-t-il été dénoncé, on adopte en général le principe suivant :

A l'échéance la Caisse doit naturellement tenir le montant dénoncé à la disposition du client. Ce dernier doit, à cette date, en prendre possession ou faire connaître ses intentions à son sujet (par ex. maintien du dépôt ou transfert évent. en cte crt s'il n'entend pas le retirer de suite tout en le maintenant disponible).

Le fait que le client ne vient pas retirer son argent et ne communique pas ses dispositions a pour effet d'annuler tacitement la dénonciation et le dépôt continue à subsister au taux normal comme si rien n'était intervenu. Si le client entend néanmoins quelque temps plus tard prélever son argent sans nouvelle dénonciation on pourra le lui rembourser sans autre, mais alors naturellement sans intérêt dès l'échéance.

**M. J., à Y.**

Vous nous signalez que le jeu de formulaires de la Caisse Raiffeisen que l'Union a remis aux instituteurs qui lui en ont fait la demande a été partout très apprécié. Nous en sommes heureux. Excellente a été naturellement l'initiative du maître de votre classe primaire-supérieure qui vous a invité, comme caissier, à donner à ses élèves deux **leçons pratiques concernant les relations du public avec les Caisses d'épargne et de crédit.** Ce travail semble avoir porté ses fruits puisque tous les élèves ont obtenu d'excellentes notes de comptabilité... Nous en félicitons le maître et ses élèves !

**Allégresse au Jura bernois**

Monsieur Sylvain Michel, le sympathique maire de Courtedoux, vient d'accéder à la plus haute charge du canton par sa nomination flatteuse à la présidence du Grand Conseil de la République de Berne. Cette élection exceptionnellement brillante honore le Comité de notre Association jurassienne dont il est membre dévoué et la Caisse locale dont il assume avec distinction la présidence du Comité de Direction. C'est un magnifique témoignage d'estime donné à M Michel et un honneur dont il peut être justement fier.

Une belle manifestation, officielle et amicale, a marqué cet heureux événement, si rare dans nos annales jurassiennes. Nous sommes convaincus qu'en lui le Grand Conseil aura un excellent président qui saura mettre à profit sa grande autorité, ses incontestables compétences et sa parfaite impartialité.

Notre Fédération Jurassienne est heureuse ; elle partage la joie légitime des nombreux amis de M. Michel, elle lui réitère ses vives et chaleureuses félicitations et forme les vœux ardents et sincères pour une présidence particulièrement féconde.

**Fédération Jurassienne :**
L. MEMBREZ, président.

## Extrait des délibérations

*de la séance des organes de l'Union du 19 mai 1946*

1) Les conditions d'adhésion ayant été dûment remplies, les Caisses suivantes, nouvellement fondées, sont admises définitivement dans l'Union :

*Mumpf* et *Obermumpf* (Argovie)
*Miécourt* (Jura bernois)
*Luzein* (Grisons) et
*Kienberg* (Soleure).

Ces admissions portent à 23 le nombre des Caisses fondées en 1946 et *l'Union compte actuellement 828 Caisses Raiffeisen affiliées.*

2) Après examen des motifs à l'appui l'approbation définitive est donnée à 20 *crédits spéciaux* accordés à des Caisses affiliées pour une somme de Fr. 996,000.—. Ces avances servent en grande partie au financement de travaux d'améliorations foncières et à des crédits à des corporations de droit public.

3) La Direction de l'Office fiduciaire et de revision renseigne les Conseils sur les mesures d'organisation prises en vue du *Congrès de l'Union.* Plus de 1400 délégués venant des 22 cantons se sont annoncés. Interlaken a mis tout en œuvre pour les bien recevoir. Le 43me Congrès Raiffeisen suisse s'annonce sous de bonnes augures.

4) Les travaux statistiques ayant été rapidement menés, le *rapport de l'Union* vient d'être rédigé et sa publication interviendra dans le courant de juin.

# Il cantuccio dei raiffeisenisti ticinesi

**Impressioni della 43ma Assemblea ordinaria dei delegati delle Casse rurali**

(Interlaken 19-20 maggio 1946)

Quando siamo partiti dal Ticino — sotto una pioggia torrenziale, ricordando le saggie parole manzoniane sul nostro cielo « così bello quando è bello » — avevamo ben poche speranze di trovare al di là del Gottardo tempo migliore, anzi ci eravamo rassegnati al peggio.. invece, una volta tanto, ebbimo torto : Lucerna ci venne incontro, tutta splendente come una gemma, e salendo verso il Brünig, tra un paesaggio delizioso, magnifico, indimenticabile, con attorno le eccelse montagne con le vette ancora bianche, il cielo terso, un sole ed un favonio caldissimo ci faceva pensare già all'estate, come del resto dal Brünig attraverso Brienz, con il suo bel lago, sin ad Interlaken, tutta chiusa in una cerchia superba di monti e dominata dall'immacolata purezza della Jungfrau. Aria di festa nella città, che ci regalò due magnifiche giornate, rallegrate di tanto in tanto anche da qualche spruzzatina, se non proprio gradita almeno accettata con un sorriso !

La 43ma Assemblea generale delle Cassa Raiffeisen era il primo congresso tenuto ad Interlaken dopo la fine della guerra. Giova infatti notare che Interlaken ebbe l'onore di ospitare il Quartier generale dell'Esercito con alla testa il nostro Generale ed ivi furon prese le più gravi decisioni nei momenti di maggior pericolo per il nostro paese. Ma ora bisogna credere alla pace, dedicarsi alle opere di pace anche se essa sembra ancora una bella chimera irraggiungibile, mentre milioni e milioni di esseri languono a muoin ogni giorno per mancanza del pane necessario. Ma gli uomini di buona volontà non mancano e con l'aiuto di Dio e con la ferma decisione di tutti si potrà e si dovrà creare un mondo nuovo nella fratellanza e nel rispetto reciproco. E la dimostrazione che questo si può realizzare é stata offerta dall'Assemblea generale delle Casse Raiffeisen dove persone di ogni ceto sociale, di differenti idee politiche e religiose, di diverse lingue e costumi, si sono accomunate nello stesso fine, in una collaborazione fraterna e stretta, nella schietta amicizia, nel comune ideale. Peccato che i rappresentanti delle Casse ticinesi eran ancora pochi, peccato davvero perché avrebbero trovato un'accoglienza ben più che cordiale ed avrebbero ancora maggiormente apprezzato il valore della opera raiffeisenista e ricavato nuovo sprone per l'avvenire! Ben 1500 erano i delegati delle 800 Casse e con loro gli ospiti di onore, il cons. agli Stati dr.Wahlen, — che tenne pure una applaudita conferenza sui « Problemi alimentari del dopo guerra », al quale va tutta la nostra riconoscenza per averci salvato dalla fame, riconoscenza che dev'essere estesa ai nostri contadini che han fatto più del loro dovere, ubbidendo agli ordini con disciplina affrontando, con bella tenacia, ogni sacrificio,—i rappresentanti del governo bernese, della città d'Interlaken, dei Contadini svizzeri, della Banca Nazionale e persino il perito economico della Legazione d'Olanda, dove il movimento raiffeisenista é molto sviluppato !

Nellaî serata di ricevimento tenuta al Kursaal d'Interlaken — una bellissima e massiccia costruzione in legno — dopo il solito saluto dell'infaticabile Direttore sig. Heuberger, more solito, nelle quattro lingue, si son avute produzioni di orchestra, delle locali società di canto, di ginnastica. Negli intermezzi han portato il saluto i rappresentanti delle 4 lingue nazionali, applauditissimi. L'assemblea, all'annuncio poi dell'invito da parte del sig. Avv. Dr Emilio Riva, di Lugano, di tenere nel 1948 a Lugano l'Assemblea generale, ha dato manifesti segni di grande compiacimento e di entusiastica approvazione si che da oggi ci sentiamo impegnati verso i fratelli di oltralpe affinché questa assemblea, che sara frequentatissima perché il Ticino é sempre un magico richiamo, riesca veramente imponente ed abbia ad essere non solo una data storica nel movimento raiffeisenista svizzero ma anche una affermazione di forza del nostro movimento nel canton Ticino.

Il giorno seguente venne tenuta pure al Kursaal l'assemblea generale in un clima di raccoglimento e di attenzione, aperta con appropriate parole dal Dr. Eugster, presidente dell'Unione. Il Dir. Stadelmann, il Dir. Heuberger, il cons. naz. Müller riferirono rispettivamente sulla Cassa centrale sulle Casse affiliate e sui risultati della revisione con dati precisi documentando come il movimento raiffeisenista sempre più si sviluppi, sia solido e costituisca una granitica forza ed un fattore sempre più importante nella vita economica del nostro paese. Fu pure molto festeggiato il sig. Puippe, pioniere del raiffeisenismo vallesano, grande amico dei Ticinesi.

Una bella gita sul lago da Interlaken a Thun conchiuse queste belle giornate mentre, più tardi, diversi treni speciali riportarono i delegati delle Casse alle loro destinazioni.

Giornate memorande ! Prima di tutto di riconoscenza e di plauso per il lavoro svolto dagli organi dirigenti, dai Direttori, dai revisori, de tutto il personale dell'Unione. E il loro grande giorno, quello della soddisfazione per la magnifca riuscita del movimento e dell'assemblea e se pur stanchi eran, a giusta ragione, raggianti. Di concordia poi perché si fanno nuove amicizie. Tutti si affratellano ed in questa atmosfera ci si comprende molto di più e valgono molto di più questi contatti che certe pubblicazioni. Di fierezza perché ogni singola Cassa si sente unita alle altre sorelle e vede quanto possa giovare lo sforzo in unione : sola si sarebbe perduta, unita invece ha potuto costruire quel saldo, ferreo edificio che è l'Unione, la quale sa difendere, aiutare, correggere le Casse affiliate, vegliando alla loro prosperità e floridezza. Di sprone perché chi conosce la storia raiffeisenista sa quanto si é dovuto e si deve lottare, anche a costo di sembrare ingrati, non solo per vincere i nemici esterni ed interni ma anche per non permettere ai troppo entusiasti ed anche ben intenzionati propagatori di svisare l'essenza del movimento prettamente svizzero in cui tutti; purché sian galantuomini son accoli con piacere non gardando nè a diversità di razza, di religione, di partito, di associazione !

Impressioni generali ottime sotto ogni aspetto come vedete. E vorrei perciò che pure le Casse ticinesi frequentassero queste Assemblee così serene e così solidali, vere basi per l'avvenire. Si rinsalderebbe la nostra mutua unione nella migliorata comprensione, nel sistema migliore per far conoscere il vero Ticino, le nostre vere participare ad altre Assemblee e si era giustificate ma che dovranno armonizzare con le direttive nazionali.

Una parola di lode meritano gli organizzatori. Chi scrive ha avuto occasione di participare ad altre Assemblea e si era un poco lamentato dell'eccessiva pesantezza delle stesse, adatte certo ai nostri svizzeri tedeschi ma non ai latini. Ed oggi é fiero di constatare come l'Assemblea di Interlaken sia parsa molto più viva, molto più sveltita, molto più completa, raggiungendo così il risultato di avere un pubblico più sereno, più pronto, più comprensivo, più disciplinato il quale, per ben tre ore, ha partecipato con la massima attenzione alle deliberazioni svolte in un'atmosfera ideale di silenzio e di dignità, pur essendo presenti ben 1500 persone !

Un grazie di cuore dunque agli infaticabili organizzatori che tutti gli anni cercano di migliorare, di perfezionare sempre più. Sanno che la loro fatica non é vana ed è ricompensata non solo dai risultati raggiunti, dalla forza dell'Unione, dalla riconoscenza dei soci delle Casse affiliate, che apprezzano ogni giorno più quanto benessere morale e materiale può portare l'autosoccorso ed il mutuo aiuto ma anche benedetta e guidata da chi ha voluto e creato questa magnifica opera sociale !

Dal Cielo, Raiffeisen ed il curato Traber torridenti, seguono, ispirano, incoraggiano, guidano gli sforzi dei dirigenti raiffeisenisti, felici che l'ideale da loro proposto sia stato così degnamento e cristianamento realizzato nella nostra cara Patria !

**RIVERA**

In un'atmosfera di compostezza e serietà si è svolta domenica la prima assemblea per la presentazione dei conti sulla gestione 1945. I rapporti della Direzione, del Cassiere, del Consiglio di sorveglianza e della Unione vennero approvati e così pure il conto d'esercizio ed il bilancio per il 1945.

L'assemblea ha preso atto, con grande soddisfazione, del brillante risultato ottenuto nel primo anno, ed ha tributato i più vivi ringraziamenti alla Direzione, al Consiglio di sorveglianza ed al Cassiere.

I conti chiudono, dopo otto mesi di attività, con le seguenti cifre :

| | | |
|---|---|---|
| Bilancio | Fr. | 35,387.23 |
| Operazioni | » | 531,— |
| Movimento cassa | » | 228,531.99 |

A titolo di cronaca diremo che nei primi quattro mesi dell'anno in corso, il movimento cassa supera già quello della gestione 1945.

Alle nomine statutarie vennero proposti ed accettati all'unanimità, per il Consiglio di sorveglianza il sig. Cippà Giuseppe, Capo stazione e per la Direzione il sig. Pietrolini Battista, municipale.

Judi, il sig. Avv. Dr Emilio Riva, intratteneva l'uditorio sa alcuni problemi giurdici di tutta attualità.

Si chiude così il primo anno della nostra Cassa rurale, la quale incontra, ogni giorno più, il favore della popolazione.

D.

**NOTICE. — Ce numéro est composé de 16 pages. Il paraît comme numéro double de juin-juillet. Le prochain numéro paraîtra au début d'août.**

**Rédaction :**
HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel.